

# LE DEVOIR

## Science et culture

### PRIX DU QUÉBEC



#### Madeleine Gagnon

Le prix Athanase-David vient souligner sa contribution à la littérature non seulement du Québec, mais de toute la francophonie. Une trentaine d'ouvrages relatent la quête entreprise par l'auteure. L'écrivaine laisse libre cours à des écritures qui pensent le monde et le chantent.

Page 5



#### Robert Lacroix

Chercheur reconnu, créateur de nombreux centres et groupes de recherche, le recteur de l'Université de Montréal voit récompenser sa persévérance et sa détermination quand lui est attribué le prix Armand-Frappier.

Page 7



Pour que

# le Québec

## actuel soit

La médaille en argent est une création exclusive du designer québécois François Dallegret.

L'attribution de prix est l'occasion d'un temps d'arrêt: la formule semble tenir de l'évidence. N'y aurait-il qu'une simple cérémonie de remise de médailles, aussi protocolaire que possible, avec réception dans l'enceinte la plus noble qu'une société abrite, qu'il serait possible de dire que ce sont seulement des mérites individuels qui sont ainsi reconnus. Ce qui serait alors évalué — ou mis à l'avant de la scène — serait une série de réalisations personnelles, le premier ministre et une assemblée nationale attribuant alors à des individus une récompense qui souligne un travail exceptionnel.

Pourtant, à entendre la voix des divers récipiendaires, les prix du Québec semblent vouloir reconnaître davantage que leur travail individuel en 2002 puisque les lauréats eux-mêmes soulignent d'abord les efforts de toute une société, la leur, pour s'inscrire à la pointe des avancées contemporaines.

#### Invention

Voudrions-nous seulement considérer le nouveau monde technologique, là où les réalisations concrètes ont priorité sur tous les discours, qu'il faudrait admettre que l'invention a prépondérance sur le simple mode du «bien faire». Comme le dit Pierre-Claude Aïtcin, récipiendaire du prix Lionel-Boulet pour ses travaux sur le béton haut

performance, si le Québec est devenu un leader mondial au sein de sa discipline, il a fallu accepter de partir de loin: «Lorsque j'étais jeune, cette science n'existait pas vraiment, dit-il, il ne se faisait pas de recherche. Mais au cours de ces dernières décennies, une multitude de travaux ont été réalisés à travers le monde afin de comprendre comment se forme le béton et, surtout, comment on peut en altérer les propriétés.»

Le Québec, par son travail, est donc devenu un territoire scientifique. Après toutefois que des barrières aient été levées, que des philosophies qui régissaient l'entendement collectif aient été mises au ban: «Je me souviens que, lorsque j'ai fini mes études classiques, on n'avait même pas le droit de lire Teilhard de Chardin dans le texte. On était dans une idéologie qui était fermée à l'archéologie, considérée alors comme une science subversive.» Norman Clermont a dû mener son combat pendant plus de 30 ans avant de recueillir un plein assentiment, ce qui est fait avec l'attribution du prix Gérard-Morisset, pour une carrière vouée à l'anthropologie québécoise: dans les années 1960, au Québec aussi, les théories d'un Darwin faisaient toujours peur.

Ils ont été toutefois nombreux à mener ce même combat, à faire enfin que l'enseignement supérieur au Québec déborde des seuls domaines inscrits par l'université traditionnelle. C'est ce que souligne le récipiendaire du prix Marie-Victorin, Claude Hillai-

re-Marcel: «J'appartiens à la génération des pionniers. Depuis la Révolution tranquille, on est parti de l'éducation classique qui prédominait dans la bourgeoisie francophone pour en arriver à la mise sur pied de nombreuses écoles scientifiques.» Il n'a pas cependant été seul dans cette lutte, comme l'attestent les propos du recteur d'université Robert Lacroix, récipiendaire du prix Armand-Frappier: «Si l'on recule de 40 ou 50 ans, l'Université de Montréal était une petite université régionale avec quelques petits îlots de recherche intéressants, mais sans plus. Aujourd'hui, le rêve de se donner une université internationale, que les francophones des années 1960 ou 1970 nourrissaient, s'est réalisé.»

#### Héritage

Il est vrai que le Québec de l'époque revenait de loin, lui dont la survivance avait été assurée par un héritage religieux, non sans gloire toutefois (comme le dit Madeleine Gagnon, récipiendaire du prix Athanase-David: «Nous parlons encore français dans un univers nord-américain, ce n'est pas rien»), mais non sans avoir «toléré» une politique d'exclusion: «On ne naissait pas au Québec: on était baptisé; et on ne mourait pas: on était inhumé. De même, la célébration du mariage était obligatoirement religieuse.» Paul-André Crépeau, qui se voit attribuer le prix Léon-Gérin, a été ainsi un acteur de cette transformation vers une société civile, mettant en forme une refonte du droit.

Dans tous les secteurs, un travail de pionnier a été mené. Ainsi, comme le dit celui qui reçoit le prix Georges-Émile-Lapalme, Jean-Claude Corbeil, le linguiste du Visuel, et aussi un des rédacteurs des lois 22 et 101: «Lorsque le français est devenu la langue officielle de travail, nous nous sommes trouvés confrontés à un important déficit de vocabulaire technique des activités professionnelles et des différentes spécialités techniques au Québec.»

Travail de pionnier donc, qui, dans les champs disciplinaires, définit le profil de cette présente société: en arts, il a ainsi fallu compter sur des Jocelyne Allouche (prix Paul-Émile-Borduas), comme il a été donné à un Edouard Lock (prix Denise-Pelletier) de porter ailleurs ce qu'est devenu au Québec la danse ou d'établir ici, par le travail d'un Robert Daudelin (prix Albert-Tessier), une cinématographie nationale.

Au départ, il fallait toutefois une conscience, une volonté de ne point accepter un état de fait. En fait, pour comprendre comment les sociétés se transforment, il suffirait, comme le fait André Parent, qui reçoit le prix Wilder-Penfield, de revenir à l'intention initiale: «Je me souviens que, même étant jeune, je trouvais inconcevable qu'on connaisse si peu de choses...»

Une société naît quand ses citoyens en perçoivent les limitations. Et réagissent.

Normand Thériault

#### Prix Paul-Émile Borduas

Jocelyne Allouche

#### Prix Denise-Pelletier

Édouard Lock

Page 2

#### Prix Gérard-Morisset

Norman Clermont

Page 3

#### Prix Georges-Émile-Lapalme

Jean-Claude Corbeil

#### Prix Albert-Tessier

Robert Daudelin

Page 4

#### Prix Léon-Gérin

Paul-André Crépeau

#### Prix Wilder-Penfield

André Parent

Page 6

#### Prix Lionel-Boulet

Pierre-Claude Aïtcin

#### Prix Marie-Victorin

Claude Hillaire-Marcel

Page 8

# • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Paul-Émile-Borduas

## Figures de l'insaisissable Jocelyne Allouche au cœur du labyrinthe

La sculpture est encore à l'honneur quand, après Roland Poulin, Jocelyne Allouche remporte cette année le prix Paul-Émile-Borduas. Or, si l'art d'Allouche explore les notions de temps, d'espace, de volume et d'architecture, communes à la pratique de la sculpture, sa production ne se laisse pas résumer en des termes disciplinaires.

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

Quiconque est familier avec la production d'Allouche sait que la signature de l'artiste est portée par cet amalgame toujours engageant entre la photographie et certains éléments de sculpture. L'art de cette artiste — qui donne sporadiquement de son temps à l'enseignement des arts plastiques à l'Université Laval — en est un d'évocation. Dans ces œuvres qui se réfèrent au paysage de multiples manières, le spectateur se retrouve à la fois en terrain entendu et dans des domaines méconnus. C'est le propre des œuvres réussies, explique l'artiste, que de ne pas se donner trop rapidement.

Entre des éléments tridimensionnels qui rappellent des façades, des meubles ou encore les strates immenses de la surface de la terre, et d'autres plus proprement picturaux, essentiellement photographiques, où les paysages urbains ou naturels se retrouvent décrits en termes génériques mais jamais trop marqués, pour représenter moins un décor en particulier que l'idée du paysage, les œuvres d'Allouche cultivent l'indétermination.

Ce prix, Mme Allouche croit «qu'il arrive à point. Je pense que c'est un important support moral et matériel. C'est à un moment où je me sens en pleine force créatrice et occupée à réaliser mes œuvres les plus marquantes, même si je vais garder jusqu'à la fin un doute, jusqu'à ce qu'il y ait cristallisation complète de ce corpus.» Ledit corpus poursuit dans la veine de la série des Ombres, présentée l'an dernier à la galerie René Blouin à Montréal (puis cette année à l'ambassade du Canada à Tokyo), mais Allouche parle d'un nouveau cycle.

L'artiste explique qu'elle a toujours donné priorité à son travail de création. Elle a enseigné de manière contractuelle et à mi-temps. En 2001, elle a travaillé une seule année en tant que professeur à plein temps. Elle se définit plutôt comme une artiste et une chercheuse. «L'enseignement est une activité stimulante à condition qu'elle puisse rester une activité bien vivante, où il ne s'insère pas trop de contraintes administratives. Je déplore en ce moment que beaucoup d'institutions s'orientent vers la gestion et qu'on alourdisse de plus en plus les structures administratives. On s'assure d'avoir de bons pédagogues assis derrière les pupitres, mais je trouve qu'il n'y a rien de plus catastrophique pour la qualité de l'enseignement que des bons pédagogues et des bons gestionnaires qui sont igno-



Jocelyne Allouche

ALAIN DESILETS

rants de la discipline qu'ils enseignent ou qu'ils gèrent.»

D'où l'importance de continuer à établir un domaine de recherche de pointe. «J'ai toujours été beaucoup plus préoccupée par la création que par la diffusion. La diffusion est une simple conséquence. Je ne travaille jamais — ou ce fut très rare — pour un projet précis. J'ai toujours un corpus en chantier.» La création, chez Allouche, est une démarche continue.

Les œuvres d'Allouche cultivent des filiations avec le vocabulaire de l'art minimal; elles tiennent cependant à rétablir des références plus immédiates. Dans un joli texte de la galeriste Josselyne Naef — qui jusqu'à tout récemment représentait l'artiste à Montréal —, l'auteure explique que la relation entre la photographie et la sculpture chez l'artiste «n'est ni d'opposition, ni d'accord, ni de synthèse, mais une relation de renforcement mutuel de sens».

«Je n'ai jamais souhaité me définir selon une discipline ou un médium, soutient l'artiste. J'ai tenté d'explorer une relation image, objet et lieu assez complexe depuis le départ.» Cette relation, poursuit Allouche, cherche à générer ce qu'elle appelle une conscience intime de l'architecture, «un sentiment profond d'une présence immédiate qui viendrait croiser la mémoire sensible de certains lieux et de certains espaces». Autrement dit, l'art d'Allouche convoque d'autres lieux dans l'espace de la galerie, par évocation et par métaphores. Les références y sont abondantes, mais généralisées. «Leur indétermination devient très importante pour préserver l'ouverture de l'art», dit-elle.

Ainsi, le mobilier est à la fois sculpture et référence aux plaques tectoniques, mais aussi au mobilier domestique. Dans les images, souvent sombres, des cimes d'arbres alignées, photographiées en contre-jour, sont facilement reconnaissables, mais jamais identifiables comme telles. On ne pourra dire «ces images ont été prises à tel endroit», mais nombre de fois avons-nous fait la promenade, entourés de tels aménagements.

«Je regarde mon œuvre comme un labyrinthe. Des fils

conducteurs surgissent, s'éloignent, se croisent à nouveau dans des réalisations parfois semblables, parfois différentes.» Son art est une interrogation sur la nature de l'image. Celle-ci, selon l'artiste, nous situe toujours dans un rapport d'inclusion et d'exclusion: «Elle nous offre toujours le leurre de nous inclure, tout en nous excluant irrémédiablement.» En effet, même les images les plus familières, celles où nous semblons plonger sans aucun obstacle, sont différentes de nous. Et la figure emblématique de cette exclusion demeure le cadre de l'image, cette frontière entre l'image et le monde qui l'entoure. Ce rapport entre objets (le cadre, le mobilier) vient notamment de ce que l'artiste appelle l'«architecture des individus»: «La plupart des gens vont toujours placer au-dessus d'un petit meuble des images ou une gravure.» Même si elles semblent éloignées de ces configurations domestiques, les œuvres d'Allouche s'inspirent de notre quotidien.

Ces manières de composer nos décors, ces objets devant les images, l'artiste les voit comme des «structures d'accueil et de distance qui viennent renforcer le rapport d'inclusion et d'exclusion de l'image». En effet, devant les œuvres d'Allouche, on a constamment le sentiment d'être accueilli, bercé même, tout en étant à la fois à l'aise et mal à l'aise. «Je veux souligner cette dimension. L'œuvre joue souvent sur des qualités qui suggèrent la familiarité et l'étrangeté. L'art n'est pas là pour nous donner quelque chose de confortable sur notre rapport au réel. C'est un témoin à partir duquel on peut s'interroger. L'expérience de l'art est toujours un peu «limite».» Le contraire serait facile, mais Allouche veut rendre compte de la complexité des choses et des sentiments devant le monde.

Ces œuvres peuvent même susciter des sentiments spirituels, même si la chose ne préoccupe pas l'artiste. Il y a cependant «une exigence de contemplation» devant l'art contemporain. «Malheureusement, beaucoup de gens ne sont pas prêts à donner [de leur temps]. On est habitué à du divertissement et à des choses rapides. Ceux qui regardent les œuvres ne donnent pas aux œuvres l'attention du regard.» En fait, l'artiste pense les œuvres comme des condensateurs de temps. «Il faut laisser à l'œuvre le temps d'agir. Ça peut même prendre des semaines et des mois avant que l'œuvre fasse son chemin et se révèle véritablement.»

### Art et culture

C'est d'ailleurs ainsi que l'artiste pense la culture en général et son rapport à l'institution. «Il existe une très grande confusion, dans nos institutions, entre l'art et la culture. Ce sont les deux faces d'une même réalité, qui sont indissociables et interdépendantes, mais elles agissent différemment et dans des tons différents.» L'art et l'activité, peu importe à quel niveau, fondent pour l'artiste des schémas de perception et de pensée qui sont nouveaux. «Ils ne sont pas toujours immédiatement repérés par la culture qui, elle, a une fonction différente, celle de les inscrire en tant que valeur dans l'imaginaire social.» Ce décalage, poursuit Allouche, est encore plus grand dans une culture provinciale: «Je pense que nous sommes encore dans une culture provinciale.» Cette culture, explique l'artiste, serait derrière la culture, qui est elle-même derrière l'art. Et cette culture provinciale, l'artiste ne la pense plus en termes géographiques de centre et de périphérie. «Le terme est inadéquat. Il faut le repenser. Il faut penser en termes de culture imitative ou dérivative, qui n'est plus en ce moment, avec la mondialisation, véritablement localisable.»

Le prix Paul-Émile-Borduas lui est décerné après qu'elle ait reçu, en 2000, le prix du Gouverneur général des arts du Canada en arts visuels et en art médiatique. Trois œuvres publiques permanentes existent, signées par Allouche, pour lesquelles son approche est différente de celle de ses œuvres en galerie: une sur le terrain de l'hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke — «elle est en mauvais état, je pense» —, une autre dans la collection de l'Université York, et une autre au collège Gerald-Godin. Pour voir des œuvres nouvelles de l'artiste, il faudra attendre quelque temps. Au printemps, un projet est prévu avec le Centre Vu, à Québec, en collaboration avec le Centre d'art contemporain de Varsovie. Une exposition a lieu en janvier à la galerie de l'Université de Montréal. L'artiste est représentée à Paris par la galerie Françoise Paviot, à Turin par Galleria The Box Associati, à Cologne par Claudia Delank, et à New York par Miller-Geisler.

Prix Denise-Pelletier

## Vu de l'extérieur Édouard Lock et l'internationale de la danse

Personne ne sera surpris d'apprendre que le prix Denise-Pelletier du gouvernement du Québec a été remis cette année à Édouard Lock. Depuis la fondation de sa compagnie La La La Human Steps en 1980, alors qu'il n'avait pas 30 ans, ne parcourt-il pas le monde avec des chorégraphies qui ont révolutionné la danse contemporaine?

SOLANGE LÈVESQUE

Il fut le premier artiste canadien à se produire à The Kitchen, haut lieu de la danse contemporaine à New York dans les années 1980 avec sa première œuvre, *Lili Marlène dans la jungle* (1980). Depuis, au rythme soutenu d'une vingtaine de chorégraphies en 22 ans, il est devenu l'un des créateurs les plus novateurs de la danse contemporaine. Il a d'ailleurs inspiré plusieurs cinéastes et sa plus récente œuvre, *Amelia*, fera bientôt l'objet d'un film. Dès 1981, il remporta le prestigieux prix J. A. Chalmers pour *Oranges*. Il y eut ensuite *Human Sex*, couronné d'un Bessie Award en 1985, *New Demons* (1987), *Infante c'est Destroy* (1991) et *Exaucé* (1998), pour ne nommer que quelques fleurons d'une œuvre saluée de nombreuses distinctions. Édouard Lock a également chorégraphié et créé plusieurs pièces pour de grandes compagnies de danse internationales. Plusieurs observateurs avisés de la danse contemporaine le comparent à Balanchine.

Né au Maroc, Édouard Lock a immigré au Québec alors qu'il était enfant. Ce statut d'immigrant a modelé sa vision du monde. «Comme j'étais étranger, et qu'en plus j'étais francophone dans un quartier anglophone, je voyais tout de l'extérieur et tout m'apparaissait étrange, donc neuf.» Jeune homme, dans le cadre d'une formation en théâtre, il suivait un cours de danse: «Pour aller véritablement à la rencontre d'une forme d'art, il faut un intermédiaire. Nora Hemmingway, professeure exceptionnelle à Place Royale, fut pour moi cet intermédiaire. Elle savait communiquer son enthousiasme et ses acquis à toute la classe.» Édouard Lock n'avait jamais songé à la danse jusque-là. «Pour la première fois, j'étais en présence de mouvements d'une totale liberté, sans but, sans fonction prédéterminée, gratuits. C'était singulier, une révélation. Cette étrangeté m'a poussé à continuer.»

### Époque, Fortier et Laurin

Il s'inscrit alors à des cours de danse moderne offerts à la compagnie Nouvel'aire par Martine Époque. Deux autres élèves, Paul-André Fortier et Ginette Laurin, sont aussi passionnés que lui; ces fous de danse se réunissent avant les cours pour partager leurs premières trouvailles chorégraphiques. Un jour, Martine Époque, qui s'intéresse à leurs initiatives, voit le travail d'Édouard Lock. Immédiatement, elle lui propose de créer une chorégraphie pour la saison régulière de Place Royale.

Pour Édouard Lock, le corps qui bouge n'est pas une forme claire ou linéaire: «Les détails qui composent la forme ne sont pas compris; ils sont saisis. Qui plus est, c'est l'action de ne pas comprendre qui détermine le concept de la forme. On peut reconnaître quelque chose qu'on ne pourrait pas décrire.» Ses intuitions et sa conception de la danse lui sont venues à la suite de contacts avec des formateurs et des artistes qui refusaient les horizons balisés. «Plusieurs personnes que j'ai rencontrées à New York au début des années 1980 m'ont inspiré: Mme Poohkaye, par exemple, m'a fait prendre conscience qu'il y avait un choix à faire entre un théâtre-danse charismatique (que l'on admire) et un travail plus exigeant, plus difficile à accomplir parce que plus empathique. Je me suis également beaucoup intéressé à des découvertes scientifiques: à la théorie quantique, par exemple, et à celle du chaos.» D'autres phares ont marqué le développement de l'artiste, parmi lesquels il cite Merce Cunningham, John Cage, Lucinda Childs, Steve Paxton:

SUITE PAGE F 3: LOCK

Les PRIX DU QUÉBEC,  
une occasion privilégiée  
de célébrer l'esprit  
et l'imagination de ceux  
qui nous inspirent.  
La SODEC salue tous  
les lauréats.

Parce que  
notre culture  
est une force.

Société  
de développement  
des entreprises  
culturelles

Québec

Le Centre culturel Yvonne L. Bombardier  
félicite les lauréates des  
Prix du Québec 2002

Madeleine Gagnon  
Prix Athanase-David

Jocelyne Allouche  
Prix Paul-Émile-Borduas

Fondation J. Armand Bombardier  
Valcourt

# • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Gérard-Morisset

## Le don du passé en héritage Norman Clermont et les débuts de l'archéologie québécoise

Précurseur d'une archéologie québécoise institutionnalisée, fondateur de la première école de fouilles, vulgarisateur assidu, amérindianiste chevronné, Norman Clermont reçoit du gouvernement du Québec le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine au moment où il se lance dans une autre grande aventure, celle de sa retraite.

MADELEINE LEBLANC

Le prix Gérard-Morisset est décerné à Norman Clermont, qui a aussi reçu cette année le prestigieux prix Smith-Wintemberg, soulignant les réalisations et les services des membres de la communauté canadienne d'archéologie qui ont apporté une contribution exceptionnelle à l'avancement de la discipline. Cette distinction s'ajoute notamment à l'hommage ICOMOS Canada pour la contribution remarquable de M. Clermont à la recherche, à la promotion et à la défense des valeurs sur lesquelles repose l'héritage culturel du Québec.

Fidèle à sa réputation, il se fait humble quand vient le temps de commenter la réception de ce prix du Québec. «Je suis un peu ambivalent face à ce prix. Fondamentalement et idéologiquement, je ne crois pas beaucoup à l'importance des travaux individuels dans mon domaine. Je trouve que les travaux deviennent importants quand ils sont intégrés à un mouvement collectif plus large. Pour moi, ce prix est un geste qui a un aspect symbolique plus marquant qu'un aspect individuel et, donc, je le perçois davantage comme une sorte d'hommage à l'archéologie québécoise.»

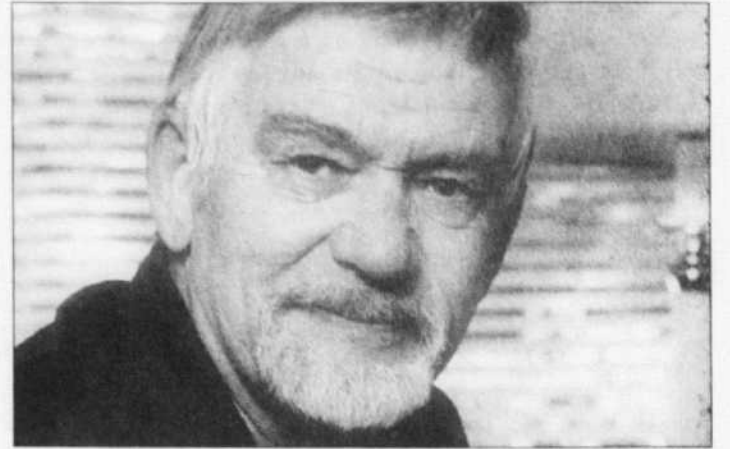
Il se console ainsi que l'on accorde à l'archéologie québécoise un hommage pour les efforts qu'elle a produits au cours des 40 dernières années alors que, finalement, c'est un domaine qui reste malgré tout silencieux et dans l'ombre. Quand on lui rappelle la place de déficheur qu'il a tenue, il se rebiffe et, en bon gardien du passé, rétorque qu'un père a toujours son grand-père, qui a toujours son père lui-même. «Quand j'ai commencé ici, il y avait tout de même un peu d'archéologie et une agitation archéologique. Ce que j'ai essayé de faire personnellement, c'est de contribuer à la

discipline archéologique, c'est-à-dire à professionnaliser la recherche. Ce que j'ai surtout voulu faire, c'est de créer localement au Québec une banque francophone directement accessible pour que les jeunes d'ici puissent retrouver aisément les premières informations qu'on mettait à jour.»

Premier directeur d'un programme d'archéologie qui a vu le jour au début des années 1970, il a voulu créer une cohorte de jeunes chercheurs, d'étudiants diplômés qui amplifieraient le mouvement amorcé. Il tenait aussi à faire de l'éducation populaire. «Je me suis beaucoup investi à l'École de fouilles de la Pointe-du-Buisson [qu'il a fondée] où j'ai travaillé pendant plus de 20 ans, en association avec des groupes locaux. On s'est efforcé de faire en sorte que l'archéologie soit visible, notamment par des centres d'interprétation, par la mise sur pied d'expositions et par l'encouragement donné à des étudiants à poursuivre les recherches dans la région et dans les régions voisines. C'est ce qui compte pour moi. Je ne voudrais pas léguer un héritage, je ne souhaite pas que mon nom soit associé particulièrement à quelque chose de précis. Je voudrais être finalement fondu dans ce mouvement d'archéologie québécoise qui a essayé de présenter à la mémoire collective un ensemble de documents ou d'analyses concernant l'occupation millénaire du territoire.»

### Un parcours inusité

Ironiquement, s'il incarne l'émergence de l'archéologie québécoise, c'est en tant que paléanthropologue qu'il a fait ses études, dont une partie en France. Son parcours comprend des séjours à Paris, Washington, Cambridge, New York et Winnipeg, et son expérience sur le terrain s'est littéralement traduite par une collaboration à certaines expéditions, notamment en Syrie, en Iran, en France et au



ALAIN DESILETS

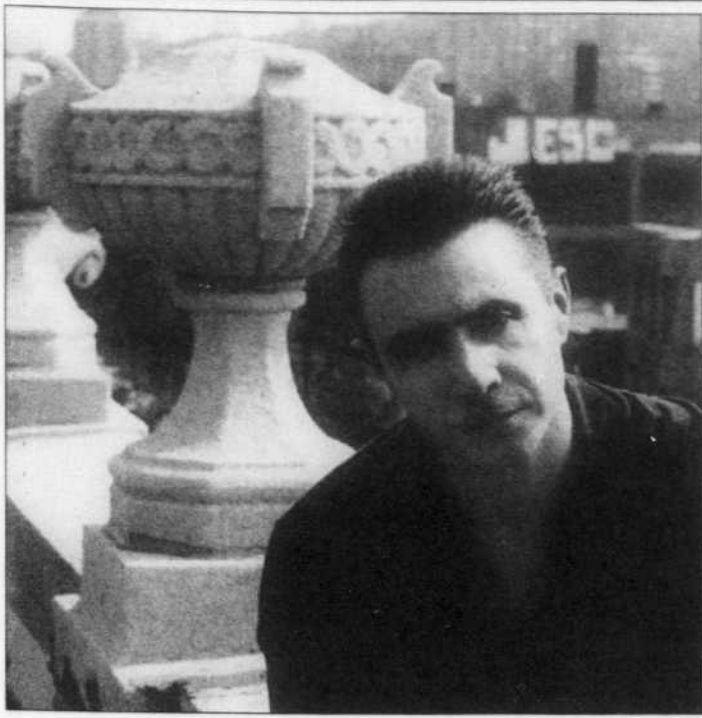
Les plus grands moments de satisfaction de la carrière de Norman Clermont sont ceux liés à la quête.

Labrador. Il relate combien le chemin d'un individu est toujours complexe, et sa biographie parsemée d'accidents. «Personnellement, ce que je voulais faire, c'était de comprendre le devenir humain. C'était et c'est encore une préoccupation philosophique fondamentale. Pour essayer de comprendre ce phénomène, j'ai commencé par m'informer sur le plus ancien épisode de ce devenir, le devenir paléolithique. Cela a été pour moi une source extrêmement satisfaisante d'investissement mais ce que j'apprenais durant ces années, c'était ce qui était déjà su par de nombreux chercheurs, alors quand est venu le moment de contribuer à quelque chose de positif, c'est-à-dire d'ajouter à cette banque de données, il y avait plusieurs possibilités.»

C'est donc dans cette perspective qu'il a relevé le défi de mettre sur pied un nouveau programme. «Quand, en 1971, on m'a offert de prendre en charge la création et le développement d'un programme universitaire de formation en archéologie et préhistoire québécoise, j'ai hésité pendant une heure, je crois», se rappelle-t-il dans un grand rire. Il a accepté en considérant que ce n'était pas si éloigné de ses premières préoccupations. Au départ, ce qui l'intéressait surtout, c'était de comprendre les chasseurs-cueilleurs qui avaient composé plus

de 99 % de notre hominisation. «Je voulais comprendre comment ils s'adaptèrent, s'organisaient et pouvaient coloniser de nouveaux espaces. La problématique purement québécoise n'était pas tellement une problématique locale; elle faisait partie de mon projet ou de mon programme de savoir et, donc, cela s'intégrait bien et je pouvais y contribuer parce qu'on ne connaissait pratiquement rien sur l'archéologie québécoise. Le Québec accusait un retard. Je me souviens que, quand j'ai fini mes études classiques, on n'avait même pas le droit de lire Teilhard de Chardin dans le texte. On était dans une idéologie qui était fermée à l'archéologie, considérée alors comme une science subversive, et je me suis dit que c'était fini, qu'il fallait dorénavant travailler avec un professionnalisme qui égalât celui qui était à l'étranger ailleurs dans le monde, aux États-Unis, en Ontario, à travers l'Europe. Je me suis donc intéressé à l'archéologie amérindienne jusqu'à la période du contact.»

Les plus grands moments de satisfaction de sa carrière sont ceux liés à la quête, quand il n'y a toujours pas de réponse. «Je suis comme Sisyphé qui roule son rocher tout le temps, mais un Sisyphé heureux de faire des enquêtes et de la recherche. Une fois l'information acquise, ce que j'aime, c'est de passer à un nouveau cas.»



ALAIN DESILETS

«On envisage le monde à partir de limites», croit Édouard Lock.

## LOCK

SUITE DE LA PAGE F 2

«Étrangement, il y a eu aussi un danseur de ballet classique britannique nommé Michael Clark, un phénomène hors norme qui n'avait jamais l'air de faire du ballet classique même quand il en dansait, à cause d'une manière subtile d'être subversif, de son air d'exprimer le contraire de ce qu'il faisait.»

### Horizontalité et vitesse

L'art se joue sur les frontières. «On envisage d'ailleurs le monde à partir de limites», explique Édouard Lock. Plus elles sont absolues, moins on se remet en question. Dans les années 1980, le chorégraphe s'intéressait à l'excès dans le geste, à la violence, à l'agression, à tout ce qui dérange. «Puis la notion d'horizontalité m'a fasciné, parce qu'on vit dans une société qui donne préséance à la verticalité. L'horizontalité est associée au rêve, au sommeil, à la mort. Il me fallait confronter cela.» La question de la vitesse n'allait pas laisser Édouard Lock indifférent: «Nous fonctionnons dans un spectre de temps bien précis; en dehors de ce spectre, nous sommes mal à l'aise parce que tout semble trop rapide ou trop lent. En danse,

la vitesse est un voile; elle est féconde parce qu'elle nous force à la non-compréhension: nous regardons, puis nous nous souvenons de ce que nous venons de voir, puis nous regardons encore, en séquence.» C'est dans cet état de non-compréhension — mais de saisissement proche du vertige — que le chorégraphe veut amener le spectateur avec ses chorégraphies menées à un train d'enfer, contrastées par des passages plus lents, comme la lumière éblouissante éclaire les danseurs sur un fond noir. En mettant les limites du corps dansant au défi, Édouard Lock a créé un style incomparable qui fait école partout dans le monde. Le style Lock excède de la part des danseurs des dispositions athlétiques et artistiques exceptionnelles.

Edouard Lock tient à remercier Martine Epoque: «Sans sa présence, sans la chance qu'elle m'a donnée, je ne serais probablement pas devenu chorégraphe. Elle a cru en moi. Je dois également beaucoup à Ginette Laurin, Paul-André Fortier, Philippe Vita et Louise Lecavalier.»

Sa prochaine chorégraphie, intitulée *André Auria*, sera créée à l'Opéra de Paris dans un an.



## LES PRIX DU QUÉBEC

soulignent la contribution exceptionnelle d'hommes et de femmes au développement culturel et scientifique de la société québécoise

### CULTUREL



JOCELYNE ALLOUCHERIE  
Prix Paul-Émile-Borduas  
Arts visuels

MADELEINE GAGNON  
Prix Athanase-David  
Littérature



ÉDOUARD LOCK  
Prix Denise-Pelletier  
Arts d'interprétation



NORMAN CLERMONT  
Prix Gérard-Morisset  
Patrimoine



JEAN-CLAUDE CORBEIL  
Prix Georges-Émile-Lapalme  
Langue française



ROBERT DAUDELIN  
Prix Albert-Tessier  
Cinéma



ANDRÉ PARENT  
Prix Wilder-Penfield  
Biomédical



PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU  
Prix Léon-Gérin  
Sciences humaines



CLAUDE HILLAIRE-MARCEL  
Prix Marie-Victorin  
Sciences naturelles  
et génie



PIERRE-CLAUDE AITCIN  
Prix Lionel-Boulet  
Recherche-développement  
industrielle



ROBERT LACROIX  
Prix Armand-Frappier  
Développement d'institutions  
de recherche

Félicitations aux lauréats et lauréates des PRIX DU QUÉBEC 2002

*Diane*

Diane Lemieux

ministre d'État à la Culture et aux Communications,  
ministre responsable de la Charte de la langue française  
et ministre responsable de l'Autoroute de l'information

*Pauline*

Pauline Marois

vice-première ministre  
ministre des Finances,  
de l'Économie et de la Recherche

[www.prixduquebec.gouv.qc.ca](http://www.prixduquebec.gouv.qc.ca)

## • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Georges-Émile-Lapalme

### Libérer la parole

Jean-Claude Corbeil promeut le rayonnement de la culture

On pourrait difficilement évoquer le nom de Jean-Claude Corbeil sans l'associer spontanément au *Visuel*, le fameux dictionnaire aujourd'hui publié en plus de 20 langues et dont le tirage international atteint près de six millions d'exemplaires. Pourtant, le linguiste affirme que sa plus grande réalisation professionnelle fut sa contribution à l'élaboration de la loi 22 et de la loi 101.

DIANE PRÉCOURT  
LE DEVOIR

« Ces deux projets ont marqué ma carrière par une participation à l'aménagement linguistique du Québec, c'est-à-dire l'ensemble des actions entreprises pour modifier le statut de la langue dans la société, note Jean-Claude Corbeil. Il fallait d'abord définir la place du français par rapport à l'anglais, puis déterminer le français qui soit acceptable pour les Québécois et conforme à la réalité. »

Toute communauté se trace un modèle de ce que doit être sa façon de parler. Et ce modèle a énormément progressé ici, selon l'auteur. « Par le cadre linguistique que nous nous sommes donné, nous avons réussi à renverser le statut des langues en présence: l'image du français, beaucoup plus valorisée, a pris une place considérable dans notre vie par rapport à un pôle économique, social et politique longtemps dominé par l'anglais. »

« T'sé veux dire »

Et en matière de qualité de cette langue, où en sommes-nous? On n'a que des indices fragmentaires pour la mesurer objectivement, dit-il, et cela revient à une question d'opinion. Selon lui, le français évolue dans deux directions parallèles: « D'une part, les compétences linguistiques ont progressé et les gens qui prennent la parole publiquement expriment leur pensée avec efficacité. La Révolution tranquille aura libéré la parole au Québec. D'autre part, le français populaire s'est aussi accru; on le voit par exemple au cinéma et dans les spectacles d'humour. » Ce qui était autrefois qualifié de jolal a acquis une légitimité déplorable, dit-il.

« Lorsqu'on en est arrivé à devoir sous-titrer nos films parce qu'une expression de la langue qui nous est propre s'avère incompréhensible à l'autre, la situation devient pénible. Ce n'est ni plus ni moins qu'un échec. En s'exprimant dans une

langue que nous seuls pouvons assimiler, on se prive du rayonnement de notre culture. Une certaine forme restreinte de langage, associée au populisme, voire à la démagogie, ne correspond-elle pas à une certaine forme de masochisme? Au langage réduit de la tribu? »

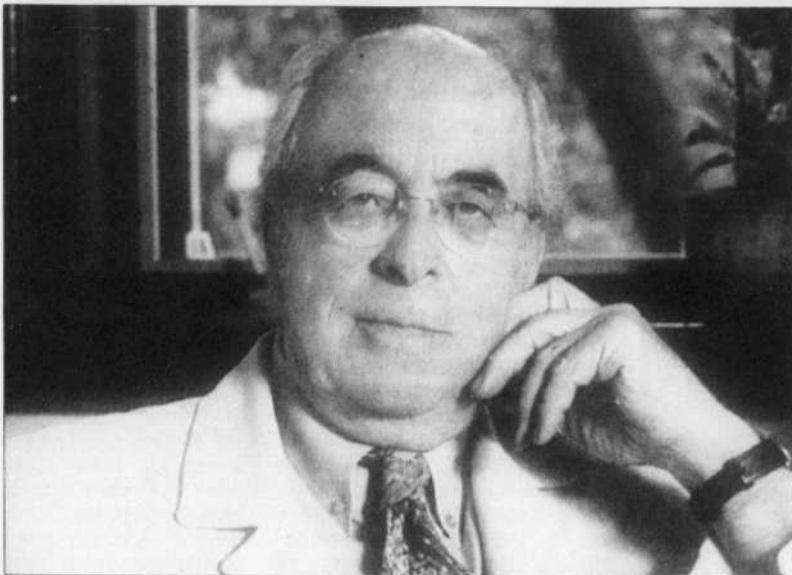
Et cela va bien au-delà de la couleur locale, que l'on retrouve d'ailleurs dans toutes les littératures, et de l'accent propre à une région. Que l'expression d'un langage comporte quelques mots du cru n'est pas en soi une catastrophe: « Les gens le comprennent soit par déduction logique, soit par le contexte dans lequel il s'inscrit. Je traîne partout dans le monde mon accent québécois et je n'ai jamais de problème à faire passer mon message. »

Dans des séances de travail réunissant des participants de diverses régions, par exemple, on peut s'entendre sur la définition d'un mot à différentes connotations régionales et qui est stratégique dans les discussions. « Nous sommes en négociation constante pour être compris avec une certaine manière de dire les choses, souligne M. Corbeil, sans qu'il soit nécessaire de porter de jugement critique sur les variations locales d'une langue. »

Une autre de ces variations, c'est celle des jeunes, qui se partagent aussi en deux groupes, selon le linguiste: la langue populaire de l'enfance et le langage assujéti à un modèle jugé acceptable par la société. « Dans ce sens, l'école ne remplit pas son rôle en reconduisant la norme de l'enfance dans l'activité adulte. Il faut montrer aux enfants la forme acceptée et acceptable de la langue. Malheureusement, des générations ont été sacrifiées à l'autel du "T'sé veux dire". »

Le Visuel

En s'entretenant avec Jean-Claude Corbeil, on ne peut passer outre au cheminement de son célèbre *Nouveau dictionnaire visuel*, publié chez Québec Amérique, le plus grand succès de li-



ALAIN DESILETS

Jean-Claude Corbeil affirme que sa plus grande réalisation professionnelle demeure sa contribution à l'élaboration de la loi 22 et de la loi 101.

brairie au Québec. L'histoire remonte à 1986, alors que la première édition du *Visuel* était publiée en noir et blanc. « Lorsque le français est devenu la langue officielle de travail, nous nous sommes trouvés confrontés à un important déficit de vocabulaire technique des activités professionnelles et des différentes spécialités techniques au Québec », raconte-t-il.

Or l'Office de la langue française, dont il était le directeur linguistique, avait travaillé en collaboration avec des entreprises québécoises, au cours des années 1970, pour établir un corpus de milliers de mots traduisant le passage de l'anglais au français dans la gestion des affaires courantes. Mais cette banque était restée sur les tablettes des compagnies et des fonctionnaires.

Aussi, lorsque Jean-Claude Corbeil rencontrait l'éditeur Jacques Fortin à la terrasse d'un café de Saint-Germain-des-Près, celui-ci lui faisait part de son projet de traduire le *What's What*, qui ne s'était pas concrétisé. Ce à quoi Corbeil avait répondu qu'on pouvait très bien produire un tel document chez nous.

« Je savais où se trouvait l'inventaire du vocabulaire! Puis je surveillais les développements de la micro-informatique et l'arrivée des premiers logiciels de des-

sin. Petit à petit, une équipe graphique formée des premiers illustrateurs s'est constituée et le *Visuel* a fait des petits. »

Une deuxième édition a été publiée en 1992, puis une troisième récemment, très augmentée. Il fallait évidemment intégrer toute la gamme des mots et expressions liés à la technologie, notamment. « Produire des dictionnaires est une aventure exaltante, lance Jean-Claude Corbeil, mais cela devient rapidement une sorte d'esclavage infernal. C'est un milieu qui ne s'arrête jamais. »

Il en est coulé de l'encre sur les pages du *Visuel* depuis que Jean-Claude Corbeil et sa bande couraient les Foires du livre de Francfort pour vendre leurs maquettes à un éditeur en anglais et ainsi rentabiliser l'ambitieuse entreprise.

Celui qui promène dans le monde entier ce qu'il appelle « un sous-produit de ma contribution au rayonnement de la langue française au Québec » et dans toute la francophonie jouit d'une reconnaissance enviable sur le plan international. Pour illustrer la place primordiale de la langue dans une société, il se montre intarissable. Et pour bien camper l'importance des choix linguistiques d'une communauté, il dira: « Les mots ne sont pas innocents. »

Prix Albert-Tessier

### L'homme de la cinémathèque

La vie en images de Robert Daudelin

Parler avec Robert Daudelin, c'est parler de cinéma. Plus encore, c'est parler de la Cinémathèque québécoise, institution de la rue de Maisonneuve que le récipiendaire du prix Albert-Tessier a dirigé pendant 30 ans, avant de quitter, la semaine dernière, pour aller vaquer à d'autres occupations... cinéphiliques, ça va de soi.

MARTIN BILODEAU

Robert Daudelin n'est pas dupe de la simultanéité entre son départ et l'octroi du prix, attribué la plupart du temps à des cinéastes (dont Carle, Groulx, Poirier, Brault, Arcand, Lancôt). Il aurait pu ne pas l'obtenir, mais il n'aurait pas pu l'obtenir l'année dernière. Ça n'enlève rien à son mérite, d'autant que sa première surprise, une fois la nouvelle absorbée, fut de constater que le jury qui l'a élu était formé de gens qu'il estime, sans que lui-même soit intime avec aucun d'entre eux. C'est presque miraculeux, dans le petit milieu du cinéma québécois.

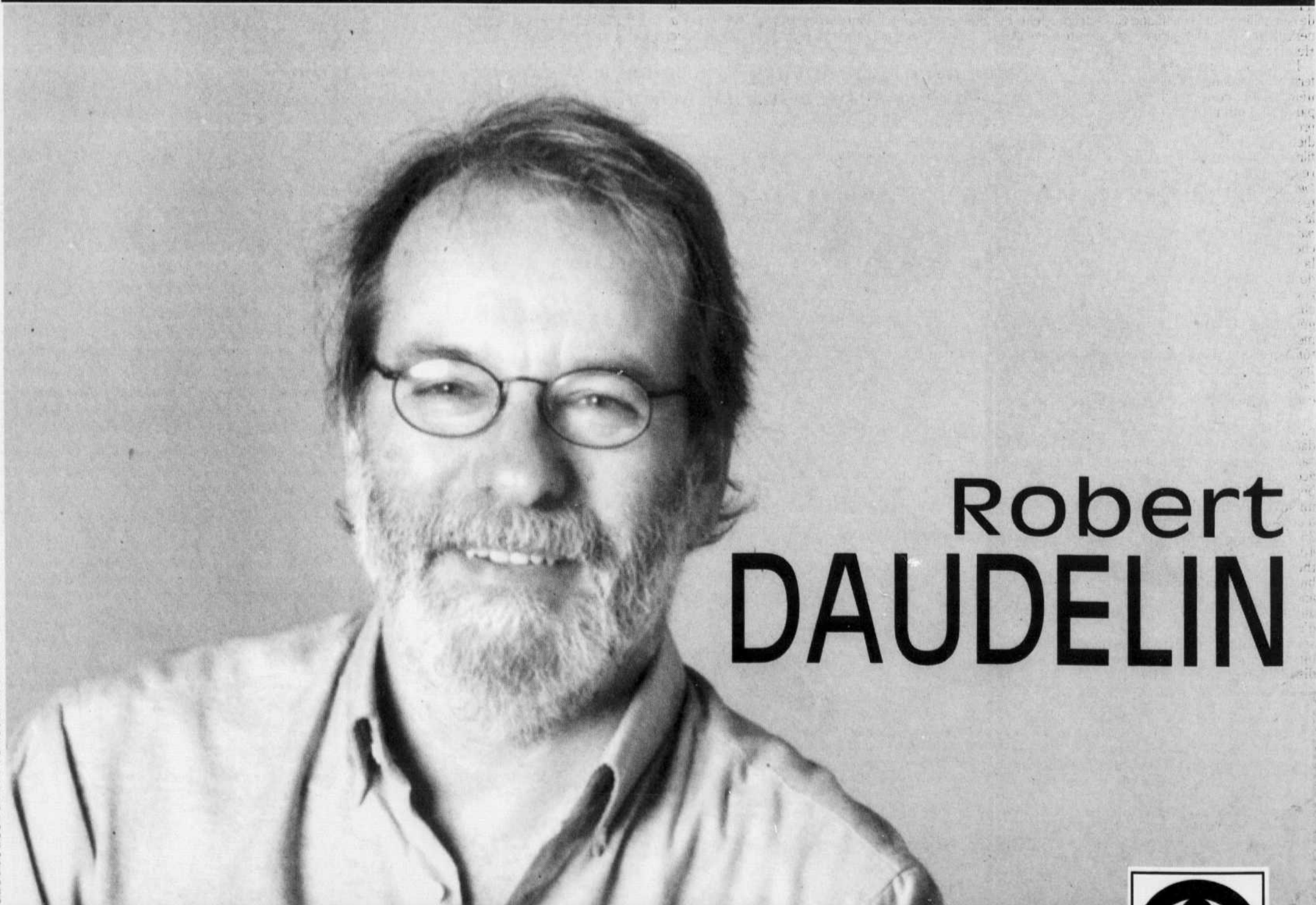
« Ce sont des professionnels du cinéma, alors bien sûr je les connais tous, mais il n'y en a pas un seul avec qui je pense avoir même déjà partagé un repas dans le passé. Le prix m'a fait plaisir parce qu'il m'a été attribué par un jury de mes pairs, au sens large. Je suis heureux de voir qu'ils accordent de la valeur au travail que j'ai fait à la Cinémathèque. Et, par extension, je me dis que ce prix reconnaît l'existence de la Cinémathèque et la place qu'elle occupe dans la culture québécoise. »

Ce sentiment de reconnaissance, dit-il, est relativement récent. Robert Daudelin se rappelle — comment l'oublier — que pendant des décennies, à chaque changement de gouvernement, il lui fallait aller rencontrer à Québec le nouveau sous-ministre et lui rappeler l'importance de la Cinémathèque, ses besoins et ses enjeux, afin de poursuivre son mandat dans la cohérence.

Après 30 années à diriger la Cinémathèque, presque 40 à la fréquenter assidûment et à prendre part à toutes ses aventures, bonnes et mauvaises, Robert Daudelin dit avoir besoin de souffler. La Cinémathèque québécoise, à son arrivée à la barre en 1972, comptait sept employés permanents, formés sur le tas pour la plupart, affectés à des tâches qui se recoupaient, se répondaient.

VOIR PAGE F 5: DAUDELIN

## Hommage à une personnalité marquante du cinéma



Robert  
DAUDELIN

Lauréat du prix Albert-Tessier

Les artistes et artisans de l'ONF saluent ce grand cinéphile, cet amoureux du 7e art, qui, depuis 30 ans, séduit par sa rigueur, sa vision, sa passion.

Grâce à lui, notre cinématographie rayonne à travers le pays et le monde!



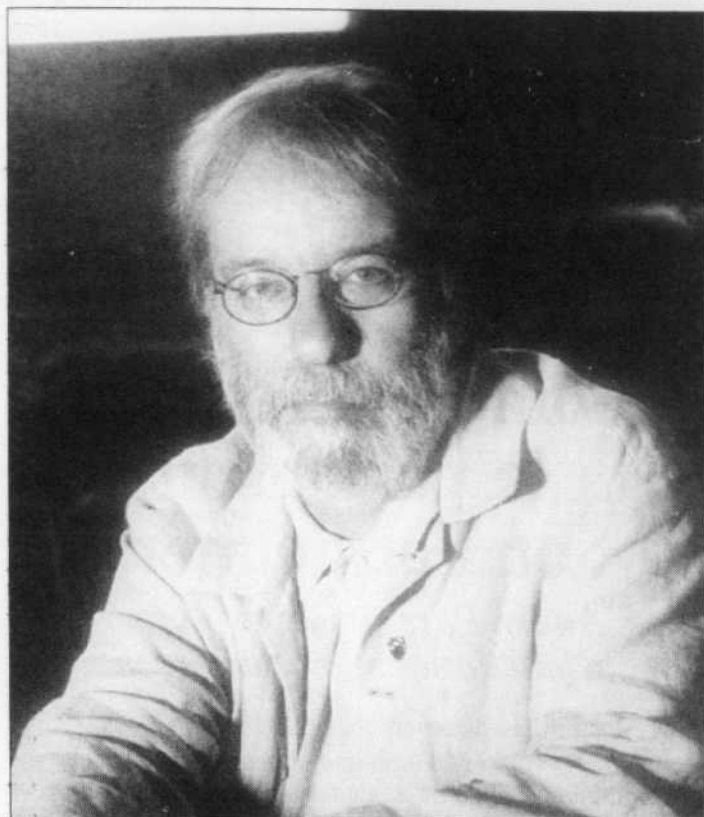
ONF NEB

www.onf.ca

# • PRIX DU QUÉBEC •

## DAUDELIN

«J'ai souvent du mal avec le cinéma québécois, mais je me raccroche, bon an mal an, à deux ou trois bonnes nouvelles.»



Robert Daudelin est, dans le paysage du cinéma québécois, l'un des derniers véritables hédonistes.

SUITE DE LA PAGE F 4

bien entendu, par les cinéastes.

La Cinémathèque qu'il quitte compte 34 permanents, ainsi qu'une vingtaine de collaborateurs réguliers qui, selon les cycles, viennent se greffer à l'équipe dont chacun des membres, depuis la syndicalisation, possède des tâches précises. Cela dit: «Je trouve très important que la Cinémathèque conserve son caractère artisanal. J'espère que la professionnalisation ne nous fera pas perdre cette qualité, que j'estime essentielle dans une institution de ce genre.»

### Premiers films

Fils de commerçant, Robert Daudelin est né en 1939 à Bromont. Pendant ses études à Montréal, il découvre le cinéma à travers les ciné-clubs. Au début des années 1960, il coupe court à sa formation en études littéraires à l'Université de Montréal pour aller suivre un stage à Paris où, avec entre autres Jean-Pierre Lefebvre, il fréquente les principaux lieux de cinéphilie, dont la mythique Cinémathèque française dirigée par Henri Langlois.

Là-bas, la Nouvelle Vague déferle. Ici, la bonne nouvelle du cinéma direct continue de se répandre. À son retour, Daudelin programme le volet Cinéma canadien au Festival international du film de Montréal, dont la première édition, en 1963, couronne A tout prendre, de Claude Jutra. Cette année-là est aussi marquée par la sortie du film *Pour la suite du monde*, de Pierre Perrault et Michel Brault, et par la fondation de la Cinémathèque québécoise, dont Daudelin suivra de près l'évolution pendant les neuf prochaines années, tantôt à titre de gérant (où, à raison de 25 \$ par mois, il expédiait le courrier), tantôt à titre de programmeur (pour la Semaine Jean Renoir, notamment) ou de membre du conseil d'administration.

Trente ans après son entrée en fonction, où il avait pour mandat de gérer une crise de croissance et de résorber un déficit accumulé de 25 000 dollars, Robert Daudelin laisse derrière lui un inventaire de 30 000 films de toutes origines, sans compter les 25 000 émissions télé et les 40 000 ouvrages. La Cinémathèque, rappelle-t-il, n'a plus de budget d'acquisition depuis cinq ans, mais le respect dont elle est aujourd'hui l'objet lui permet d'accueillir chaque année dans ses voûtes des centaines de bobines offertes par les boîtes de distribution et de production et,

### Images de musée

D'autres questions le préoccupent davantage que le budget d'acquisition. «Les problèmes de conservation des films se sont accélérés avec les bouleversements technologiques qui sont survenus au cours des dernières années. Il y a des problématiques nouvelles qui se sont ajoutées, ce qui suppose des ajustements, pas tant dans le mandat des institutions que dans leur pratique. Les cinémathèques vont se rapprocher, dans leur fonctionnement, des pratiques muséales, au sens le plus dynamique du terme, cependant.»

Robert Daudelin, reconnu pour être un grand amateur de jazz (il a même réalisé en 1987 le documentaire *Konitz, Portrait of the Artist as a Saxophonist*), est, dans le paysage du cinéma québécois, un des derniers véritables hédonistes. Son plaisir de regarder des films n'a jamais fléchi, et sa joie de voir certains «rats de la Cinémathèque» devenir des cinéastes respectés (il cite les noms de Rodrigue Jean et Louis Bélanger) reste à ses yeux le plus beau des témoignages.

Il s'inquiète, néanmoins, de la santé de notre cinéma, qui s'est selon lui industrialisé avant d'atteindre la maturité. «J'ai souvent du mal avec le cinéma québécois, mais je me raccroche, bon an mal an, à deux ou trois bonnes nouvelles.» L'une de ses plus récentes bonnes nouvelles est le long métrage *Mariages*, de Catherine Martin. Dans le programme de la Cinémathèque Ontario (qui lui a aussi levé son chapeau en lui offrant une carte blanche), il écrit en *post scriptum* à son texte de présentation: «Merci à Catherine Martin pour être demeurée fidèle à tout ce que défendait le cinéma québécois du début des années 1960.»

Et lui-même restera fidèle à ses amours, c'est-à-dire au cinéma, d'autrefois et d'aujourd'hui, ainsi qu'à son mariage avec la Cinémathèque québécoise. Mais «je vais m'occuper tout de suite, ce qui n'est pas une mauvaise chose», affirme celui qui s'en va à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth pour donner un cours sur le documentaire. À titre de rédacteur, de consultant, de programmeur, on n'a pas fini d'entendre parler de Robert Daudelin. La Cinémathèque l'attend d'ailleurs en juin pour la programmation Ciné-jazz, un de ses bébés. Mais que son remplaçant Robert Boivin et son équipe se le tiennent pour dit: «Je ne viendrai pas hanter les corridors.»

Prix Athanase-David

## La musique de la langue Madeleine Gagnon et l'engagement du poète

Le prix Athanase-David vient souligner l'immense contribution de Madeleine Gagnon à la littérature non seulement du Québec, mais de toute la francophonie. Une trentaine d'ouvrages relatent la quête entreprise par l'auteure. Poésie, récit, roman, essai, l'écrivaine laisse libre cours à des écritures qui pensent le monde et le chantent.

ESTELLE ZEHLER

Un sourire, des yeux sereins, une voix qui module mots et silences, Madeleine Gagnon est dans son appartement montréalais. En toute simplicité, elle nous invite à rencontrer son œuvre et son travail d'écriture, une œuvre qu'elle souhaite ouverte au monde, une écriture qu'elle veut chant. En quête de sens, elle sollicite l'aide de l'écriture pour mieux appréhender le réel et ses interstices. «J'écris pour comprendre le monde des choses et le monde des êtres.» Le mot, le verbe se prêtent à une polyphonie sémantique. Le monde se dévoile par le langage. «J'espère donner des pistes pour que le lecteur, la lectrice puissent modifier leur compréhension du monde. J'espère, également, que mon écriture est responsable, c'est-à-dire qu'elle met en scène des forces vives du côté de la vie pour défier en quelque sorte la mort ou le néant.»

Dans les lignes du livre, souvent, fragilité, douleur. L'humanité s'y cherche dans un mouvement sans fin, mais une humanité orientée vers la lumière. La quête est scandée par le rythme. Les genres sont quelquefois bousculés, la musique est toujours présente. La musique précède le mot, l'accueille et le soutient. Aussi, plutôt que de chercher l'étiquette d'un genre littéraire, pourquoi ne pas appréhender le livre comme une écriture dans tous ses mouvements qui se croisent et se délient? Dans *Les Fleurs du catalpa*, Madeleine Gagnon écrit: «Je suis une femme qui écrit depuis longtemps. Cet état ne se décrit pas. Il se vit dans l'acte même de la création. Dans le geste sur la feuille. Dans la geste d'écritures plurielles qui diffèrent et se conjuguent.»

### Engagement

L'œuvre de Madeleine Gagnon est à l'écoute de son époque et ne craint pas de s'engager. Aussi, dans une lettre adressée au ministère de la Culture et des Communications, l'écrivain Paul Chancel Malenfant décrit l'œuvre de l'auteure comme étant «fondamentale dans ses visées poétiques et esthétiques, solidement articulée, dynamique dans ses implications sociales et existentielles». Cet engagement en faveur de la condition humaine — des femmes en particulier — doublé d'une conscience avertie de l'actualité, de l'état des sociétés, a menagé à ses livres un public de lecteurs et lectrices élargi.

Dans les années 1970, Madeleine Gagnon s'est associée au mouvement des femmes écrivaines qui ont pris la cause des femmes sur leurs épaules, à même leurs écrits, en dénonçant subordination et domination séculaires. Mais, pour elle, «le féminisme ne commence pas la guerre des sexes, il la termine. J'ai toujours parlé de rencontre avec l'autre». Aussi, dès les années 1980, le temps de l'écriture militante s'éteint pour un retour «au sol intérieur de l'imaginaire», afin de permettre une meilleure compréhension du monde. «Quand on crée, il faut garder un espace ouvert inaliénable de liberté subjective», souligne-t-elle. *Les Femmes et la guerre* ne déroge pas à cette ligne directrice. «Je m'en vais rencontrer des femmes qui ont connu ou qui connaissent en ce moment la guerre. Si j'écris un livre, c'est pour mieux comprendre, mieux voir ce qu'elles ont vu, mieux entendre ce qu'elles me diront. Seule l'écriture rendra intelligible ce qui se passera entre elles et moi», écrira-t-elle dans ces pages. La quête de sens est sans fin.

Son itinéraire littéraire témoigne également de son attachement profond et son appartenance à l'esprit et à la mémoire du Québec. «J'aime être née d'un peuple qui n'aime pas la guerre. Je connais l'histoire — et des histoires — de mon peuple du Québec.» Une histoire extraordinaire remplie de courage, d'inventivité, de résistance pacifiste. «Nous parlons encore français dans un univers nord-américain, ce n'est pas rien.» La terre même du Québec nourrit l'auteure, grands et petits espaces, fleuves et ruisseaux, rangs et villes.

En l'écriture, on peut lire l'émerveillement de la terre, de cette terre léguée par les pères. De naissance en naissance. Comme toutes les personnes de sa génération, Madeleine Gagnon a d'abord été formée à la littérature française. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'elle a découvert la littérature québécoise. Professeure d'université, elle l'a lue et apprise souvent en même temps

que ses étudiants. Seconde naissance à la littérature, elle adopte une nouvelle famille de lettres. Gabrielle Roy, Anne Hébert se font inspiratrices. Son *Chant pour un Québec lointain* constitue un véritable chant d'amour à sa terre natale, que le danger guette: «Bois des berceaux, voix des revanches/ moi je vous pleure et chante/ si ce pays ne meurt/ la terre entière respire/ et demeure/ l'humanité s'appauvrit quand un peuple meurt./ La survie et l'avenir passent encore par les mains et les ventres puisants des femmes./ des mères qui rêvent et rient les mots./ et nous les donnent avec le lait.»

### Le Chant de la terre

L'obtention du prix Athanase-David s'accompagne d'un autre événement, cher au cœur de Madeleine Gagnon. Il s'agit de la publication d'une anthologie, *Le Chant de la terre*, qui couvre la période 1978-2002. Elle est publiée, à la plus grande satisfaction de l'écrivaine, en collection de poche, ce qui est rare pour la poésie. Un plus large public pourra ainsi y accéder. Paul Chancel Malenfant a effectué un choix de textes dans 14 ouvrages, depuis *Antre*, paru en 1978, jusqu'à *Rêve de pierre*, paru en 1999, avant de conclure par des textes parus en revue en 2002. «Il a également écrit une superbe préface qui est à la fois savante et lisible.» Madeleine Gagnon apprécie particulièrement l'accès rendu ainsi possible à l'ensemble de sa poésie, puisque de nombreux ouvrages ne sont plus disponibles en librairie. «D'une certaine façon, cette anthologie est mon histoire en poésie. Lire ce livre, c'est reprendre les chemins que j'ai empruntés et qui dessinent finalement un parcours.» Petits poèmes en vers ou



L'œuvre de Madeleine Gagnon est à l'écoute de son époque et ne craint pas de s'engager.

en prose, longs poèmes en prose, les pages abritent plusieurs modalités poétiques, tantôt réflexives, tantôt plus proches du chant, de la rêverie.

Le point final d'un livre est le début de sa vraie vie, celle qu'il poursuit sous les yeux et l'esprit attentifs de la lectrice, du lecteur. Le point final d'un livre est également la naissance du prochain livre. Mesure et maîtrise de soi sont toutefois nécessaires même quand l'écriture est plaisir. «On ne

peut pas répéter de façon obsessionnelle ce plaisir sans fatiguer le corps, sans fatiguer l'esprit, l'imaginaire.» Voilà donc près d'une année que Madeleine Gagnon se contraint à l'attente, bien qu'un roman soit déjà présent en elle. Durant cette période, elle épanche sa soif à la lecture d'autres écrivains, d'autres voix, d'autres chants, non sans laisser, grâce à cette superbe anthologie, *Le Chant de la terre*, une porte ouverte pour tous ceux qui souhaiteront la rencontrer.

Desjardins le lait PRÉSENTENT

LA SOIRÉE DES JUTRA

FÉLICITATIONS À ROBERT DAUDELIN, PRIX ALBERT-TESSIER 2002.

JEAN-CLAUDE LABRECQUE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2003

SCIENCE  
ET CULTURE  
PRIX DU QUÉBEC

CE CAHIER SPÉCIAL

EST PUBLIÉ PAR LE DEVOIR

Responsable NORMAND THÉRIAULT

ntheriault@devoir.ca

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9.

Tél.: (514) 985-3333 redaction@devoir.com

FAIS CE QUE DOIS

## • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Léon-Gérin

# Le philosophe par qui le droit devient force de loi

Paul-André Crépeau met en forme les mutations de la société québécoise

Le prix Léon-Gérin a été décerné cette année à Paul-André Crépeau. Rappelons que le prix Léon-Gérin vient couronner une exceptionnelle carrière dans le domaine des sciences humaines. Professeur de droit privé pendant plus de 40 ans, Paul-André Crépeau s'est aussi distingué en tant que juriste.

PIERRE VALLÉE

Une carrière universitaire

Ses travaux dans le domaine du droit privé ont largement contribué à la réforme du Code civil du Québec ainsi qu'à la création de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, et ses études dans le domaine du droit comparé lui ont assuré une réputation internationale. Né en 1926 à Gravelbourg, en Saskatchewan, d'une mère québécoise et d'un père franco-américain, Paul-André Crépeau fait d'abord son cours classique. Il se retrouve ensuite à Ottawa où il entreprend des études en philosophie et il obtient en 1947 sa licence en philosophie à l'Université d'Ottawa. «Je m'intéressais surtout à la philosophie morale, confie-t-il, et j'étais fasciné par l'étude du comportement humain dans la société.»

Cet intérêt pour l'humain et la société le mène à changer de champ d'études et il opte alors pour le droit. Il s'inscrit à l'Université de Montréal et il obtient en 1950 sa licence en droit. «Le choix d'étudier en français à Montréal n'était pas fortuit. Né et élevé dans une famille bilingue, je me devais de choisir la culture dans laquelle m'insérer.» Récipiendaire de la prestigieuse bourse Rhodes, il étudie ensuite à l'université d'Oxford où il décroche un Bachelor of Civil Law. Il traverse ensuite la Manche et complète son doctorat en droit à l'Université de Paris en 1955. Il obtient aussi en 1959 un diplôme supérieur de droit comparé de la Faculté internationale de droit comparé à Strasbourg.

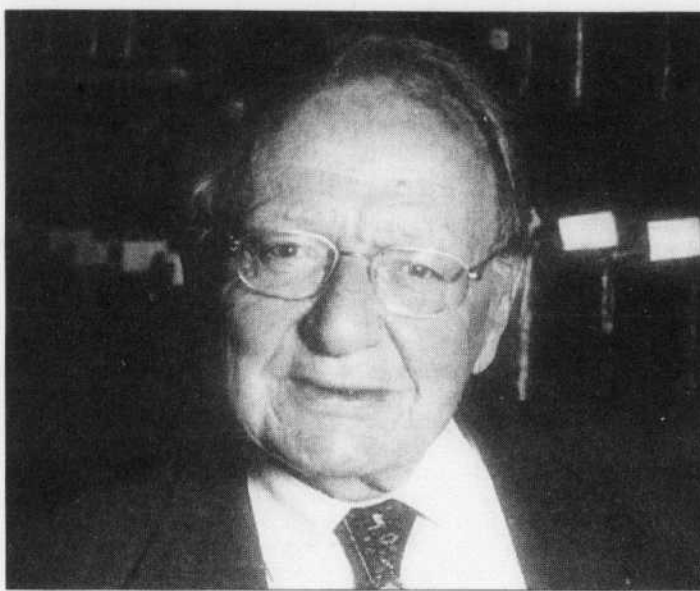
De retour au Québec au milieu des années 1950, il se consacre aussitôt à l'enseignement du droit, d'abord en tant que professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Le choix d'une carrière universitaire le place aux premières loges d'une nouvelle génération de professeurs qui ont littéralement transformé les facultés de droit au Québec. Rappelons qu'à cette époque, ces facultés s'apparentaient davantage aux écoles professionnelles ou la pratique était enseignée, à temps perdu, par des magistrats, des notaires et des avocats. L'enseignement du droit n'était pas encore une véritable discipline universitaire.

En 1959, il se joint au corps professoral de l'université McGill et il y restera jusqu'à sa retraite de l'enseignement en 1994. «C'était l'époque des deux solitudes et traverser le Mont-Royal représentait un dilemme. Mais je me sentais investi d'une mission, celle d'enseigner le droit civil d'inspiration française en anglais.»

Il devient titulaire en 1976 à cette université de la chaire Arnold Wainwright Professor of Civil Law. Il fonde en 1975 le Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, où il travaille encore aujourd'hui. Il assume de 1990 à 1998 la présidence de l'Académie internationale de droit comparé, dont il est aujourd'hui le président d'honneur. Il contribue aussi par ses travaux à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) à Rome.

Droit des obligations et droit comparé

Dès le départ, Paul-André Cré-



ALAIN DESILETS

Selon Paul-André Crépeau, le droit se doit de suivre les valeurs d'une société et il ne peut être immuable.

peau s'intéresse au droit privé et, en particulier, au droit des obligations. Le droit des obligations s'intéresse aux droits et aux devoirs des personnes physiques ou morales et traite des contrats qu'elles forment entre elles. C'est ce qui régit la responsabilité civile des individus envers leur prochain.

La thèse de doctorat de M. Crépeau s'intitule «La responsabilité civile des médecins et de l'établissement hospitalier» et lui assure déjà la notoriété. «Les hôpitaux étaient alors administrés par des congrégations religieuses et étaient considérés comme des œuvres de charité auxquelles on n'osait pas s'attaquer. N'étant pas des employés de l'hôpital, les médecins qui y pratiquaient jouissaient aussi d'un statut particulier. Qui était responsable si une faute était commise, causant un préjudice? Quelle était la nature du contrat liant le médecin et le patient?»

Selon Paul-André Crépeau, un contrat n'est pas toujours rédigé sur une feuille de papier. «Ça peut être une entente verbale, une poignée de main, un clin d'œil même.» Ce sont des contrats qui sont implicites, comme celui qui s'établit lorsqu'on pénètre dans le cabinet d'un médecin.

Outre son intérêt pour le droit des obligations, Paul-André Crépeau se passionne aussi pour le droit comparé. «Le droit comparé nous permet de regarder comment les mêmes problèmes sont réglés ailleurs, chez le voisin, et nous permet de voir si la solution que nous avons retenue dans notre propre droit est la meilleure.»

La réforme du Code civil

En 1965, M. Crépeau est nommé président de l'Office de révision du Code civil, poste qu'il occupera jusqu'au dépôt du Rapport sur le Code civil en 1978. «Il fallait une réflexion profonde. Le Code civil datait de 1866 et n'était plus en accord avec les valeurs de la société québécoise.» Selon M. Crépeau, le droit se doit de suivre les valeurs d'une société et il ne peut être immuable. «C'est la vie sociale en équation juridique.»

Plusieurs des recommandations de Paul-André Crépeau furent entérinées par le législateur au cours des années 1970 et 1980. «On ne naissait pas au Québec: on était baptisé; et on ne mourait pas: on était inhumé. De même, la célébration du mariage était obligatoirement religieuse.»

Le mariage civil, la notion d'état civil, la pleine capacité juridique de la femme mariée, autrefois assujettie à son mari, le mariage en société d'acquêts, la condition juridique de l'enfant — qui doit être la même peu importent les circonstances de sa naissance —, toutes ces avancées juridiques découlent des travaux présidés par M. Crépeau, travaux qui par ailleurs ont grandement influencé le nouveau Code civil du Québec, entré en vigueur en 1991.

En plus de ses travaux sur le Code civil, M. Crépeau, en collaboration avec le professeur F.R. Scott, a rédigé pour le compte du gouvernement du Québec le Rapport sur un projet de loi concernant les droits et libertés de la personne, qui a inspiré l'actuelle Charte du même nom.

Une retraite bien remplie

Même s'il a pris sa retraite de l'enseignement, Paul-André Crépeau demeure un juriste fort actif. Il collabore avec UNIDROIT à un projet intitulé «Les principes relatifs aux contrats du commerce international». «La mondialisation, le libre-échange nous obligent à travailler en fonction d'une unification du droit. Si le monde est devenu un grand village, il faut que les lois se rapprochent.»

Dans le domaine du droit des obligations, il milite pour la reconnaissance de la notion de justice contractuelle. «Lors de la négociation d'un contrat, il y a toujours un fort et un faible. Et comme disait le prédateur Lacordaire à ce sujet: "C'est la loi qui protège, mais c'est le contrat qui asservit."»

Il collabore aussi présentement à un projet collectif d'un dictionnaire du droit privé québécois. Cet intérêt pour la terminologie juridique et le rapport entre le droit et les langues ne date pas d'hier puisqu'il a collaboré et dirigé de pareils outils juridiques par le passé.

Il souhaite aussi la création d'une cour suprême du Québec. «Cette institution serait susceptible de faire évoluer le droit québécois selon son propre génie.» L'évolution du droit, sa modernisation et la notion que le droit doit coller aux valeurs d'une société sont les leit-motifs qui jalonnent la longue carrière de Paul-André Crépeau.

Prix Wilder-Penfield



ALAIN DESILETS

À présent, André Parent travaille directement sur le cerveau humain.

# Comprendre enfin le parkinson ou l'alzheimer

André Parent veut expliquer le fonctionnement du cerveau

André Parent, récipiendaire du prix Wilder-Penfield, se passionne pour l'étude de l'évolution du cerveau, en partant des êtres primitifs jusqu'à nous. Ce faisant, il perce les secrets de la région du cerveau d'où proviennent des maladies neurodégénératives telles que le parkinson et l'alzheimer. Depuis trois décennies, ce chercheur enseigne au département d'anatomie de la Faculté de médecine de l'Université Laval, en plus d'œuvrer au Centre de recherche Robert-Giffard de Québec.

CLAUDE LAFLEUR

«Au départ de ma carrière, explique André Parent, je me suis intéressé à la biologie en général, puis à la physiologie en particulier. Progressivement, j'ai développé un intérêt pour le système nerveux, car je trouvais que les autres composantes de l'organisme étaient beaucoup mieux connues que le cerveau.»

En réalité, dès son adolescence, M. Parent est intrigué par les maladies neurodégénératives. «Je me souviens que, même étant jeune, je trouvais inconcevable qu'on connaisse si peu de choses à propos de ces maladies, qui ont pourtant de terribles effets sur les personnes et qui sont si dévastatrices pour l'entourage et la société. Je voulais savoir ce qui se passe, en espérant qu'un jour on parviendrait à expliquer ces pathologies.»

C'est ainsi qu'il étudie une région particulière du cerveau appelée ganglions de la base. En quelque sorte, c'est le piedestal grisâtre qui porte les deux hémisphères du cerveau. «Il s'agit des groupes de neurones qui occupent la partie centrale des hémisphères cérébraux, explique le spécialiste. C'est une masse assez volumineuse, probablement légèrement plus petite que votre poing fermé.»

À l'époque où il commence ses travaux, on soupçonne que c'est probablement dans ces structures que surviennent les pertes de neurones qui engendrent la maladie de Parkinson. «Voilà l'origine de mon intérêt pour les ganglions de la base», dit-il, en ajoutant qu'on sait aujourd'hui que c'est effectivement une cible de choix pour les processus neurodégénératifs.

«On ne comprend pas encore pourquoi, avoue-t-il, mais il y a beaucoup de pertes neuronales qui causent, par exemple, la maladie de Parkinson, la maladie de Huntington et même, en partie, la maladie d'Alzheimer. Ça se passe là!»

Comment le cerveau a-t-il évolué?

Dans un premier temps, André Parent se consacre à des études d'anatomie comparée. Il compare différentes espèces animales pour voir comment le cerveau a évolué au fil du temps. «J'ai donc remonté la chaîne évolutive en comparant ces structures chez des représentants de chacune des principales classes de vertébrés: poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et, bien entendu, mammifères.»

Dans ses travaux, M. Parent applique de nouvelles approches, notamment la localisation des neurotransmetteurs comme la dopamine. «En appliquant cette approche moderne à l'étude des structures anciennes chez les vertébrés primitifs, cela m'a permis de comprendre comment les hémisphères cérébraux ont évolué dans le temps. Cela m'a mené à réinterpréter complètement l'idée qu'on se faisait des hémisphères cérébraux.»

En effet, autrefois, les spécialistes croyaient que les vertébrés primitifs n'avaient que des ganglions de la base et pas de cortex, alors que chez les mammifères évolués, le cortex prend le dessus sur les ganglions de la base. Or, les travaux d'André Parent ont montré que cette vision est erronée puisque même les premiers vertébrés ont un cortex primitif, alors leurs ganglions de la base occupent une position relativement semblable à celle des mammifères.

Il souhaite aussi la création d'une cour suprême du Québec. «Cette institution serait susceptible de faire évoluer le droit québécois selon son propre génie.» L'évolution du droit, sa modernisation et la notion que le droit doit coller aux valeurs d'une société sont les leit-motifs qui jalonnent la longue carrière de Paul-André Crépeau.

Voies nerveuses  
Dans une deuxième phase de

ses recherches, M. Parent étudie le singe afin de comprendre comment les différents composants des ganglions de la base sont interconnectés entre elles, et pour trouver les neurotransmetteurs qui y agissent. «L'idée de départ, explique-t-il, c'était de tracer les voies nerveuses, puis de définir quelle "langue" ces voies nerveuses utilisent.»

Puis, lorsqu'il a compris le fonctionnement des ganglions de la base chez les singes en bonne santé, le chercheur tente ensuite de voir ce qui se passe chez des primates souffrant de la maladie de Parkinson. «À ce stade de nos recherches, relate-t-il, nous avons en quelque sorte reconstruit le schéma d'organisation des ganglions de la base. L'intérêt pratique de ces travaux est d'avoir beaucoup aidé les interventions neurochirurgicales visant à traiter la maladie de Parkinson.»

En effet, ayant identifié les mécanismes en jeu chez les primates, le chercheur publie des articles décrivant l'organisation fonctionnelle des ganglions de la base. Il montre notamment que certaines de ces structures deviennent hyperactives lorsque se manifeste la maladie de Parkinson. De telles descriptions ont éventuellement permis l'élaboration de procédures neurochirurgicales qui servent à atténuer efficacement les symptômes de la maladie.

À présent, André Parent travaille directement sur le cerveau humain. Il dispose pour ce faire d'une banque d'environ 300 cerveaux de personnes décédées. Certains de ces cerveaux proviennent d'individus en bonne santé et d'autres, de personnes ayant souffert à divers degrés de maladies neurodégénératives. «Nous comparons les résultats qu'on a obtenus chez les modèles animaux souffrant de ces maladies avec la vraie pathologie chez l'humain, explique le chercheur. Et c'est remarquable tout ce qu'on peut obtenir comme information! lance-t-il. On ne pensait pas cela autrefois, moi-même je suis étonné!»

Nouveaux neurones

Son équipe de chercheurs a entre autres découvert, dans des ganglions de la base, de nouveaux types de neurones qui n'avaient jamais été décrits chez d'autres espèces. «On pense que c'est unique à l'homme!», observe André Parent. Évidemment, on pouvait soupçonner une telle chose au départ puisque l'homme doit bien avoir une organisation cérébrale un peu différente des autres animaux, mais on n'avait pas de données pour appuyer cela.»

Autre découverte remarquable: la présence dans le cerveau de régions qui continuent à produire de nouveaux neurones tout au long de la vie. «Cela va évidemment à l'encontre de ce qu'on considérait jusqu'à récemment, rappelle le chercheur, puisqu'on pensait que le développement des neurones se terminait peu après la naissance. Mais il existe des régions du cerveau où de nouveaux neurones sont produits tout au long de la vie, ce qui ouvre des perspectives fort intéressantes.»

En effet, le chercheur espère, qu'à «très long terme», on pourrait parvenir à diriger ces nouveaux neurones afin de repeupler les régions du cerveau où se produisent des pertes massives de cellules nerveuses qui engendrent les maladies neurodégénératives.

# Félicitations

AU LAURÉAT DU PRIX  
LÉON-GÉRIN

M. PAUL-ANDRÉ CRÉPEAU

c.c., o.q., c.r.



Professeur, chercheur et juriste de renommée internationale

Fondateur du Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec

Ancien président de l'Office de révision du Code civil

Président d'honneur de l'Académie internationale de droit comparé

McGill



# • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Armand-Frappier

## Le recteur et la recherche universitaire

Robert Lacroix façonne pour l'avenir l'Université de Montréal

La fin des années 1990 et le début des années 2000 resteront à jamais inscrits dans l'histoire comme un temps fort pour le développement de la recherche dans le milieu universitaire québécois. Chercheur reconnu, créateur de nombreux centres et groupes de recherche, puis recteur, Robert Lacroix a largement contribué à cette effervescence. Une contribution que le gouvernement du Québec a voulu souligner en lui décernant le prix Armand-Frappier. Un hommage à la persévérance et à la détermination.

GUYLAINE BOUCHER

Robert Lacroix est l'homme d'une seule institution. Bachelier, puis détenteur d'une maîtrise de l'Université de Montréal, il y a aussi consacré toute sa vie professionnelle. Seule incartade: deux années passées à l'Université de Louvain, en Belgique, le temps de compléter un doctorat en sciences économiques. Depuis, aucune infidélité qui tienne, que ce soit à titre de professeur, directeur de centre de recherche, doyen ou recteur. Son cheminement professionnel est en tout point lié au développement du plus ancien établissement universitaire francophone de Montréal.

L'histoire débute en 1970, alors qu'on l'embauche comme professeur au Département de sciences économiques. Une fonction première à laquelle se greffe ensuite très rapidement le statut de chercheur. L'économie du travail et des ressources humaines ainsi que l'impact du progrès technique et de l'innovation industrielle sur l'économie sont au centre de ses travaux. Déjà à l'époque, le leadership dont tout le monde parle aujourd'hui est palpable et lui vaut certaines responsabilités. Ainsi, tôt en carrière, soit dès 1976, le Conseil économique du Canada lui propose d'agir en tant que directeur de projets de recherche. À la même période, il assume également la direction du Département de sciences économiques de l'université. Puis, quelques années plus tard, il prend les rênes du Centre de recherche et de développement en économique, dont il présidera les destinées jusqu'en 1987, année où il devient doyen de la Faculté des arts et des sciences.

### Cap sur l'excellence

Le climat est alors difficile et les compressions budgétaires minent le moral des troupes, se sou-

vient aujourd'hui Robert Lacroix. «En 30 ans de vie universitaire, il y a eu des périodes difficiles, des périodes de découragement et de grande morosité. C'était le cas notamment au début des années 1990. Ce qui me consolait alors, c'est que ce n'était pas propre au Québec. C'était un peu comme ça dans tous les pays du monde. Et puis, ce qui était remarquable, c'était la constance avec laquelle les institutions universitaires québécoises devenaient, malgré tout, de grandes institutions à l'échelle nord-américaine.» Obstiné et amoureux de l'établissement pour lequel il travaille, Robert Lacroix garde durant toute cette période le cap sur l'excellence. Il élève les critères d'embauche des professeurs et voit à ce que la recherche occupe une place importante dans la vie du corps professoral.

Puis, au milieu des années 1990, il fonde le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) et y agit à titre de président-directeur général pendant quatre ans. Reconnu pour ses travaux de valorisation de la recherche universitaire en gestion des organisations industrielles, commerciales et gouvernementales, le centre devient rapidement «un modèle, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde», relate Roger A. Blais, professeur à l'École polytechnique de Montréal.

En 1998, le nouveau centre de recherche doit cependant apprendre à vivre sans son père fondateur. Robert Lacroix devient recteur de l'université qu'il chérit tant. La suite des événements est plus connue. Instigateur de la plus importante campagne de financement jamais orchestrée sur le campus de l'Université de Montréal, il consacre une large part de ses efforts au développement de conditions favorables à la recherche. Ainsi, les 140 millions de dollars amassés permettront de financer quelque 150 projets de recherche, mais aussi de créer une trentaine de chaires de recherche et près de 75 fonds de bourses. Le rayonnement international de l'université s'affirme aussi dans les milieux de recherche, si bien qu'au tournant de l'année 2000, l'Institut de la statistique de l'Unesco et le Centre de technologies aérospatiales du CNRC s'installent à demeure, suivis de près par le Laboratoire international sur les matériaux électro-actifs du Centre national de la recherche scientifique de France.

### Le travail de générations

Bilan final de tous ces efforts? À la fin d'octobre dernier, une étude de Research Info Source publiée dans le *National Post* classait l'Université de Montréal première au Canada en termes de montants consacrés à la recherche par nombre de professeurs. Heureux des résultats obtenus, le recteur demeura



Robert Lacroix ne cache pas son désir de profiter pleinement des deux dernières années qui lui restent à titre de recteur pour pousser la machine universitaire encore plus loin.

re modeste et refuse catégoriquement de s'attribuer le mérite de toutes ces réalisations. «Si l'on recule de 40 ou 50 ans, l'Université de Montréal était une petite université régionale avec quelques petits îlots de recherche intéressants, mais sans plus. Aujourd'hui, le rêve de se donner une université internationale, que les francophones des années 1960 ou 1970 nourrissaient, s'est réalisé. Pour y arriver, il a fallu des gens extrêmement persistants à toutes les époques. Des gens qui voulaient créer une grande institution d'enseignement. C'est toute l'histoire d'une organisation qui nous mène où nous en sommes aujourd'hui et les succès que nous récoltons en ce moment dépendent du travail de toutes ces générations qui nous ont précédé. Dans cette perspective-là, notre contribution a été bien modeste.» Modeste peut-être, mais pas achevée. Ainsi, Ro-

bert Lacroix ne cache pas son désir de profiter pleinement des deux dernières années qui lui restent à titre de recteur pour pousser la machine universitaire encore plus loin. «Je suis à l'Université de Montréal depuis plus de 33 ans. Mon parcours ici s'achève. En mai 2005, je terminerai mon mandat de recteur et je quitterai l'université à ce moment-là. Il me reste donc deux grosses années et demie pour réaliser certains objectifs que je m'étais fixés à mon arrivée. Le prix Armand-Frappier est un encouragement à bien finir le travail que j'ai commencé. Pour quelqu'un comme moi, qui a connu la première explosion de l'université dans les années 1960, pouvoir mettre les bases de ce que sera l'université des 40 ou 50 prochaines années est une chance inouïe et je compte bien en profiter pleinement.»

## L'UNIVERSITÉ LAVAL REND HOMMAGE AUX LAURÉATES ET AUX LAURÉATS DES PRIX DU QUÉBEC

### Jocelyne Alloucherie Prix Paul-Émile-Borduas

pour l'œuvre d'une qualité esthétique supérieure et d'une profondeur de réflexion dans laquelle coexistent la sculpture, la photographie, le dessin ainsi que des matières fluides et mouvantes.

### André Parent Prix Wilder-Penfield

pour l'originalité, l'importance et l'ampleur d'une carrière exceptionnelle consacrée à l'étude de l'organisation anatomique et fonctionnelle du cerveau.

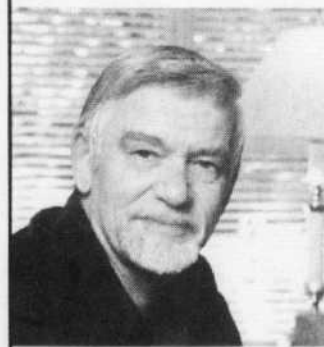


Aujourd'hui Québec, demain le monde

www.ulaval.ca

## Félicitations aux lauréats

L'Université de Montréal félicite les lauréats des Prix du Québec 2002 et rend un hommage particulier à deux des siens pour leurs réalisations exceptionnelles.



### Norman Clermont Prix Gérard-Morisset

Paléontologue et professeur titulaire au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, Norman Clermont a mené une remarquable carrière de professeur et de scientifique pendant près de 30 ans. Chercheur infatigable, il a créé le premier programme de formation universitaire en préhistoire du Québec. Auteur de nombreux livres et articles, Norman Clermont a toujours favorisé la vulgarisation scientifique en encourageant ses étudiants à diffuser les résultats de leurs recherches.



### Robert Lacroix Prix Armand-Frappier

Brillant économiste et administrateur avisé, Robert Lacroix a consacré plus de 30 ans de sa vie à l'Université de Montréal, la plus grande université du Québec et la deuxième du Canada. Depuis sa nomination à titre de recteur en 1998, le budget de recherche annuel de l'Université a doublé, passant de 174 M\$ à 350 M\$. Sous l'impulsion du recteur Lacroix, la campagne de financement Un monde de projets a permis jusqu'ici de recueillir 160 M\$. Ces fonds permettront notamment au campus de connaître un développement majeur avec la construction de cinq nouveaux pavillons.

www.umontreal.ca

Université  
de Montréal

# • PRIX DU QUÉBEC •

Prix Lionel-Boulet

## Un simple mélange

Pierre-Claude Aïtcin est devenu un expert mondial du béton

Il était une fois, sur une plage de Biarritz, un petit garçon qui construisait avec passion des châteaux de sable. Avant de recevoir quelques décennies plus tard, le prix Lionel-Boulet, celui-ci est devenu un expert mondialement reconnu en béton haute performance, au point même que ses collègues le surnomment « Monsieur Béton ».

CLAUDE LAFLEUR

Quel étonnant parcours que celui de Pierre-Claude Aïtcin, qui enseigne depuis 35 ans au Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke où il a d'ailleurs rassemblé l'une des plus importantes équipes de recherche au monde dans le domaine du béton, avec plus de 100 chercheurs, associés et étudiants diplômés.

### Créateur d'une nouvelle science

C'est pourtant par hasard que M. Aïtcin s'est intéressé à un matériau de construction qui retient d'ordinaire assez peu l'attention. « Disons que j'ai toujours eu une mentalité de constructeur, dit-il. J'ai été élevé sur le bord de la plage où je construisais des châteaux de sable — c'était donc déjà dans ma nature! J'ai fait des études d'ingénieur, car j'étais bon en mathématiques. À l'École d'ingénierie nationale de Toulouse, il y avait une option hydromécanique qui m'a beaucoup intéressé. Puis, en faisant un stage d'étudiant dans une compagnie pétrolière, j'ai découvert que la recherche m'intéressait... Voilà un peu comment je suis devenu enseignant et chercheur. »

M. Aïtcin est venu s'établir au Québec en 1967, un peu par révolte. « À l'époque, vous vous souviendrez que ça brassait pas mal en France, nous étions à un an de "Mai 1968", rappelle-t-il, en ajoutant que s'il avait été encore en France à cette époque, il aurait participé activement à la révolte étudiante. « J'avais le goût que ça change! », explique-t-il. J'ai songé aller enseigner au Liban, mais l'un de mes collègues m'a souligné que la situation dans la région était plutôt incertaine. Un autre collègue, qui venait de l'Université de Sherbrooke, m'a fait valoir qu'on y recrutait des ingénieurs. C'est donc comme cela que je me suis retrouvé ici. »

Pierre-Claude Aïtcin amorce ainsi une longue et fructueuse carrière de chercheur puisqu'il détient aujourd'hui 21 brevets pour huit inventions. Il est l'auteur d'un manuel sur les bétons traduit en cinq langues et il a mis sur pied, en 1989, une chaire industrielle de recherche en technologie dévolue à ce matériau. Cette chaire rassemble diverses PME québécoises, plusieurs bureaux d'ingénieurs-conseils, des sociétés cimentières multinationales, la Ville de Montréal ainsi que le ministère des Transports du Québec. De la sorte, M. Aïtcin devient l'un des pionniers du développement de l'industrie du béton au Québec et dans le monde. On estime d'ailleurs que, grâce à ses travaux, notre industrie du béton est devenue, à l'instar de celle du Japon, la plus avancée au monde.

Pourquoi se passionner pour un matériau de construction aussi simple que le béton? « Le béton, avoue-t-il, n'est qu'un mélange de sable, de cailloux et de gravier auquel on ajoute de l'eau pour que le tout durcisse en séchant. » Toutefois, s'empresse-t-il d'expliquer, selon les matériaux mélangés et la façon dont se fait le mélange, on peut contrôler sa résistance et sa durabilité. « L'étude de ces phénomènes a donné naissance à une véritable science du béton! », lance-t-il fièrement.

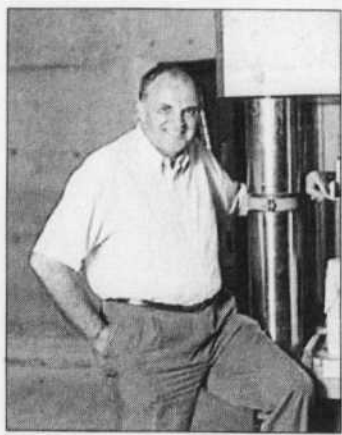
« Lorsque j'étais jeune, indique M. Aïtcin, cette science n'existait pas vraiment; il ne se faisait pas de recherche. Mais au cours de ces dernières décennies, une multitude de travaux ont été réalisés à travers le monde afin de comprendre comment se forme le béton et, surtout, comment on peut en altérer les propriétés. »

### Des bétons aussi résistants que l'acier

C'est ainsi que M. Aïtcin, entouré d'une équipe de recherche, a mis au point ce qu'on appelle des bétons haute performance, c'est-à-dire un matériau de construction qui peut être aussi résistant que l'acier et nettement plus durable que les bétons qu'on utilise généralement.

Ces bétons nouvelle génération se rétractent et se déforment moins, se mettent en place plus facilement et mûrissent plus rapidement. Leur grande force toutefois est d'être moins poreux, plus imperméables et donc plus durables. « De matériau purement utilitaire, le béton est désormais un matériau de haute technologie! », dit-il fièrement.

En particulier, son équipe a mis au point des bétons de poudres réactives, c'est-à-dire faits de sable, de quartz et de fumée de silice broyé. Des bétons conçus par M. Aïtcin ont notamment été utilisés dans la construction du pont de la Confédération, qui relie le



Pierre-Claude Aïtcin

Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard, ou encore pour protéger la plateforme pétrolière Hibernia contre les icebergs.

Plus près de nous, ses travaux trouvent une multitude d'applications puisque M. Aïtcin a entre autres conçu la passerelle du centre-ville de Sherbrooke. Il s'agit d'une première mondiale puisqu'on utilise un béton de poudres réactives qui a rendu possible la construction d'une structure habituellement faite d'acier. Ce type de béton est « révolutionnaire », indique le chercheur, car il est dix fois plus résistant que le béton des fondations d'une maison. Tel qu'utilisé dans la construction de la passerelle de Sherbrooke, il a la même résistance que l'acier, c'est-à-dire 17 fois plus qu'un béton de fondations!

De fait, la carrière du chercheur a toujours été orientée vers les besoins industriels avec le souci d'améliorer la performance des bétons, d'en diminuer les coûts et d'en découvrir de nouvelles applications industrielles. « Je fais beaucoup de travaux appliqués, explique le chercheur, car nous avons souvent à résoudre des problèmes concrets pour diverses entreprises. Toutefois, au-delà de la solution trouvée, j'aime bien explorer plus à fond le problème. Je mène alors des recherches fondamentales. »

Ses activités de recherche se concentrent sur le contrôle des bétons haute performance, sur la compatibilité ciment/superplastifiant et sur le développement durable et le béton. Il cite à cet égard les travaux réalisés récemment sur les infrastructures de l'autoroute Décarie, à Montréal. « Le béton qu'on a utilisé lors de la construction des viaducs avait une garantie de vie de 35 ans, explique-t-il. Ce béton arrive donc à terme et c'est pourquoi on s'est empressé de le remplacer. J'ai proposé un béton haute performance qui, je le garantis, durera bien au-delà de 35 ans. Remarquez, ajoute-t-il, pince-sans-rire, que je ne serai de toute façon plus là dans 35 ans! »

## Félicitations à Pierre-Claude Aïtcin D. Ing.

Prix Lionel-Boulet pour sa contribution à l'avancement scientifique du Québec



L'Université de Sherbrooke est fière de compter parmi ses professeurs cet éminent chercheur mondialement reconnu pour ses travaux sur le béton à hautes performances et pour son apport original au développement durable.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
www.USherbrooke.ca

Prix Marie-Victorin

## Pionnier en terre québécoise

Claude Hillaire-Marcel est un bâtisseur de la recherche scientifique

Claude Hillaire-Marcel, pionnier de l'Université du Québec à Montréal vers la fin des années 1960, fut l'un des tout premiers membres de son corps professoral en sciences et fait partie de ceux qui mirent ici la recherche scientifique au monde. Aujourd'hui, il reçoit le prix Marie-Victorin, qui est octroyé dans le domaine des sciences naturelles et du génie et qui vient mettre en lumière une carrière consacrée à la géologie et à la géochimie isotopique.

RÉGINALD HARVEY

Il est possible de dire que tout a commencé quelque part en 1962, au moment où Claude Hillaire-Marcel obtenait son premier diplôme scientifique, un baccalauréat en sciences expérimentales qui lui a été remis par l'Académie de Bordeaux. Bien d'autres suivront.

Se souvient-il d'où lui venait à cette époque son goût pour la science, indépendamment du fait que la vie comporte toujours son lot de hasards? « La curiosité des enfants est insatiable; on essaie de comprendre tout ce qui nous entoure. Je me souviens que, très très jeune, j'avais constitué une collection de roches durant l'année qui correspond ici à la quatrième secondaire dans le système français. Il y avait un goût pour tout ce qui m'enlourait et aussi pour les voyages. La géologie, vers laquelle je me suis dirigé plus tard, est un domaine scientifique qui se situe dans l'espace et qui requiert des déplacements. »

Dès le départ, il s'est intéressé à cette géologie. Puis apparaissent dans son parcours la géochimie et les isotopes: « Encore une fois, le hasard et la nécessité expliquent les ratés de ce cheminement. À l'époque, je m'étais intéressé aux mers postglaciaires qui ont existé au Québec avant que le continent ne se soulève complètement lors de la fonte des glaciers. L'océan ou la mer a alors envahi une grande partie du territoire québécois. Dans ma thèse, j'ai étudié en particulier cet épisode de la géologie et des changements climatiques récents du Québec. Je me suis rendu compte que, par exemple, pour reconstituer ce que pouvaient avoir été la température et la salinité de ces bassins marins, j'avais besoin de regarder la composition isotopique des coquilles fossiles. »

### La géochimie isotopique

Claude Hillaire-Marcel convient que le moment est arrivé de définir cette science, qui combine la géochimie et les isotopes, et de dire de quoi elle s'occupe, pour mieux comprendre sa carrière: « De façon simple, c'est la chimie appliquée au globe terrestre ou à la planète. Donc, c'est de la chimie des roches, des minéraux, etc. Quant à son caractère isotopique, c'est que tous les éléments chimiques possèdent un grand nombre d'isotopes qui sont tout simplement des atomes; en première approximation, ils possèdent les mêmes propriétés chimiques. Leur masse atomique peut changer en fonction du nombre de neutrons situés dans le noyau. La proportion des isotopes varie. »

Il résulte de ce constat la conséquence suivante: « Ça veut dire que les molécules possèdent un code commun intrinsèque. Vous prenez une molécule d'eau, H<sub>2</sub>O; vous avez l'impression que c'est la même si vous al-

lez la regarder dans le Groenland ou dans l'océan, mais ce n'est pas la même parce que les proportions des isotopes lourds ou légers ne sont pas les mêmes. C'est comme s'il y avait un code génétique à l'intérieur des molécules; la proportion des différents isotopes propres aux éléments qui composent celles-ci peut vous donner des informations sur leur origine, sur leur évolution, sur ce qui leur est arrivé, voire même sur leur âge. » Voilà les données scientifiques sur lesquelles se fonde la géochimie isotopique qui a servi, entre autres, à calculer l'âge de l'univers et du système solaire.

### Le GÉOTOP

M. Hillaire-Marcel a entrepris sa carrière au Québec en 1968 alors que l'UQAM voyait le jour. Au milieu des années 1970 germera l'idée de la mise sur pied du GÉOTOP, le prestigieux centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie. « J'appliquais cette science pour mes propres études à cette époque, quand des collègues voisins m'ont posé des problèmes scientifiques de l'ordre de celui du sirop d'érable qui pourrait être remplacé par du sirop de poteau. Si la quantité des différents isotopes du carbone n'est pas la même, c'est que vous êtes en présence soit de sirop d'érable ou d'une autre sorte de sirop. Je n'avais pas encore jugé utile à ce moment-là de créer un véritable laboratoire, comme il y en avait dans toutes les universités. »

Au début des années 1980, le cercle de chercheurs qui gravite autour de lui s'est quelque peu agrandi et l'ampleur des projets de recherche a justifié la mise en place d'une infrastructure particulière. Pour ce faire, ils conjuguèrent leurs efforts pour dénicher les fonds requis: « Les universités disposent de revenus relativement faibles. Il fallait



ALAIN DESILETS

Claude Hillaire-Marcel

donc aller chercher des moyens supplémentaires pour mettre sur pied un labo et pour renouveler en permanence les appareillages, car la durée de ceux-ci est brève. Il faut s'arranger pour suivre les nouvelles technologies et on doit créer des masses critiques de chercheurs pour dénicher le financement adéquat. C'est une sorte de nécessité. » Au sujet de cette interdisciplinarité qui a pris forme dans le milieu universitaire pour devenir presque une règle, il pose ce constat: « Je travaille beaucoup en mer et une campagne océanographique coûte une fortune. Si j'étais seul avec mes quelques étudiants, ce serait irréaliste d'y penser. De toute manière, les problèmes sont devenus tellement complexes qu'on est bien obligé de se mettre à plusieurs pour les résoudre. »

### L'étude des climats

Dans la foulée de l'existence du centre, le professeur a surtout travaillé durant une dizaine d'années sur les climats de haute latitude, sur toute l'histoire de la déglaciation du Québec. À compter du milieu des années 1980, il s'est aussi intéressé aux régions intertropicales, en particulier à l'Afrique. « J'ai pu aller étudier la contrepartie de nos climats froids. J'éprouvais le besoin de compléter ma vision pour essayer d'obtenir un volume dans l'espace. À force de penser climat froid, on finit par ignorer qu'il se passe autre chose ailleurs. Je voulais voir un peu ce qui survenait aux basses latitudes pendant qu'ici nous avons des systèmes où la

croissance des calottes glaciaires a déterminé les changements des climats. »

Il s'est ensuite tourné vers l'océan et la circulation océanique. Voilà l'objet de ses travaux les plus importants des dernières années. Il demeure en outre un interlocuteur pour la Chaire industrielle en environnement et est le titulaire de la Chaire Unesco.

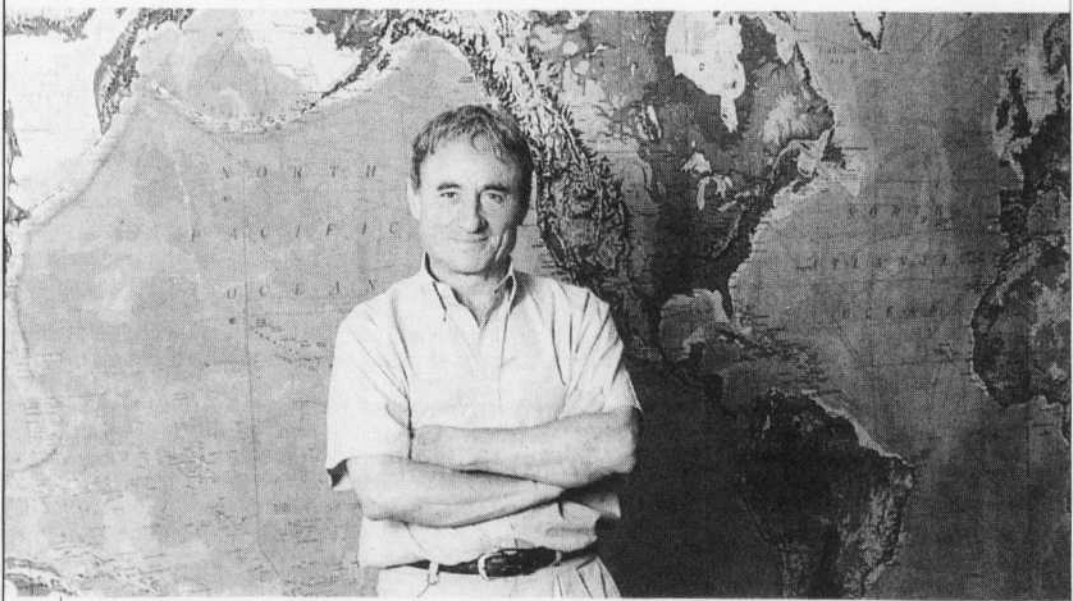
### La santé de la recherche

Les cercles universitaires conviennent généralement que la recherche ne s'est jamais si bien portée au Canada et au Québec. Claude Hillaire-Marcel émet toutefois des réserves: « Je ne généraliserais pas cela à toutes les disciplines. Je trouve par exemple que le domaine des sciences de la terre a déjà été mieux portant qu'il ne l'est aujourd'hui, notamment en partie à cause de la réduction du nombre de départements de géologie. » Il considère que la recherche a franchi des pas de géant au cours des dernières décennies: « J'appartiens à la génération des pionniers. Depuis la Révolution tranquille, on est parti de l'éducation classique qui prédominait dans la bourgeoisie francophone pour en arriver à la mise sur pied de nombreuses écoles scientifiques. Je suis admiratif quand je vois de jeunes chercheurs qui s'activent dans la science contemporaine. Ils sont fantastiques, dans le sens où ils sont déjà tout à fait compétitifs à l'échelle internationale et où ils prennent d'emblée cette dernière comme unité de mesure de leurs propres activités. »

Quant à l'avenir, il entend orienter ses recherches du côté de l'océan Arctique: « Il y a quelque chose qui représente un complément à ce que j'ai fait intensivement au cours des dernières années dans le secteur de l'Atlantique Nord. Je me suis rendu compte qu'il était très difficile de parler de certains aspects de ces travaux sans comprendre ce qui se passait dans l'océan Arctique. » Au cours des prochaines années, il prévoit y entreprendre des missions dans le cadre de programmes lourds de recherche qui seront réalisés en collaboration avec les Américains. Pour meubler ce qui lui restera de temps, il envisage de s'adonner à plusieurs petits hobbies de recherche axés, cela va de soi, sur les isotopes.

uqam.ca

## L'UQAM salue un grand chercheur



Claude Hillaire-Marcel, professeur à l'UQAM depuis 1969.

L'Université du Québec à Montréal salue le lauréat du Prix Marie-Victorin, Claude Hillaire-Marcel, titulaire de la Chaire Unesco sur les changements à l'échelle du Globe et professeur au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de la Faculté des sciences.

Depuis plus de 30 ans, Claude Hillaire-Marcel se passionne pour l'évolution géologique et climatique de la Terre. Spécialiste mondial de la géochimie isotopique, il a dirigé une trentaine de missions de recherche autour du monde et a supervisé les travaux de plus de 70 étudiants et chercheurs.

En lui accordant la plus haute distinction honorifique dans le domaine des sciences de la nature et du génie, le gouvernement du Québec reconnaît l'envergure internationale des travaux de ce grand chercheur, de même que sa contribution à la formation de la relève scientifique.

> Faites plus amples connaissances

UQAM